DEPARTEMENT STAPS

GUIDE DES ETUDES

2014/2015

Licence STAPS
2ème année

ULCO - Département STAPS
Centre Universitaire de la Citadelle – 220, avenue de l'Université - B.P. 65526 - 59379 DUNKERQUE Cedex 1.
Tél. : 03.28.23.76.67. - Fax : 03.28.23.76.52. E-mail : stapsdk@univ-littoral.fr

INFORMATIONS

ADMINISTRATIVES

&

PEDAGOGIQUES

CALENDRIER UNIVERSITAIRE 2014/2015

Rentrée universitaire : mardi 2 septembre 2014

STAPS D'OR : Le jeudi 09 octobre 2014

Interruption pédagogique : du samedi 25 octobre 2014 après les cours
au lundi 03 novembre 2014 au matin

Les Examens du 1er semestre 1ère session se dérouleront pour certains dans la continuité des enseignements et d'autres sur la semaine d'examens du Lundi 15 au Samedi 20 décembre 2014 inclus.

Vacances de Noël : Du samedi 20 décembre 2014 après les examens
au lundi 05 janvier 2015 au matin

JOURNEE « PORTES OUVERTES » : samedi 07 février 2015
Tous les volontaires sont les bienvenus pour renseigner les futurs bacheliers !!

Vacances d'Hiver : Du samedi 28 février 2015 après les cours
au lundi 09 mars 2015 au matin

Vacances de Pâques : Du samedi 25 avril 2015 après les examens
au lundi 11 mai 2015 au matin

Les Examens du 2ème semestre 1ère session se dérouleront pour certains dans la continuité des enseignements et d'autres sur la semaine d'examens du Lundi 20 au Samedi 25 avril 2015 inclus. Le calendrier des examens est affiché et mis sur SAKAI au minimum 15 jours avant la date du contrôle.

Les Examens de rattrapage du 1er et 2ème semestre - Seconde Session auront lieu du 08 au 20 juin 2015 inclus.

JOURNEE DU SPORT : Le SAMEDI 25 AVRIL 2015

FIN DES COURS : Le samedi 25 avril 2015 après les examens

Jours fériés (pour information) :

- Samedi 1er novembre 2014 (Toussaint)
- Mardi 11 novembre 2014 (armistice guerre 14/18)
- Lundi 06 avril 2015 (Pâques)
- Vendredi 1er mai 2015 (fête du travail)
- Vendredi 8 mai 2015 (fin de la guerre 39/45)
- Jeudi 14 mai 2015 (Ascension)
- Lundi 25 mai 2015 (Pentecôte)

ORGANISATION DU DEPARTEMENT

Responsabilités et coordination :

Président de l'Université du Littoral « *Côte d'Opale* » :	M. Roger DURAND
Directeur du département S.T.A.P.S.**:**	M. Guy VERSCHAVE
Coordination et responsable L1 et L2 pôle Calais :	M. DEVOS
Coordination et responsable L1 et L2 pôle Dunkerque :	M. SCHIMPF
Coordination et responsable L1 et L2 pôle Boulogne :	M. PLARD
Coordination de la Licence :	M. DUCHATEAU
Responsable de la Spécialité A.P.A. :	Mme MUNOZ
Responsable de la Spécialité Education et Motricité :	Mme BOSSU
Responsable de la Spécialité Management du Sport :	M. DUCHATEAU
Responsable de la Spécialité Entraînement Sportif :	M. GUILBERT
Président du Jury d'examen Licence 1 :	M. GUILBERT
Président du Jury d'examen Licence 2 :	M. SCHIMPF
Président du Jury d'examen Licence 3 :	M. VERSCHAVE
Président du Jury d'examen Master APAS :	M. VERSCHAVE
Relations Internationales, Erasmus, Socrates :	M. VERSCHAVE/M. THEUNYNCK
Coordination Formation Pré-Professionnelle L1-L2:	Mme KEBEDJIS
Coordination Expression Ecrite et Orale :	Département de Lettres- M.DUMEZ
Coordination A.P.S.A.:	M. DEVOS
Responsable du Master STAPS A.P.A.S. :	M. THEUNYNCK
Responsable du Master STAPS Métiers de l'enseignement et de la formation en EPS	M. VANLERBERGHE/M. DIEU

Composition du Conseil de Département :

Collège A (représentants des Professeurs d'Université) :
M. Theunynck

Collège B (représentants des Maîtres de Conférences) :
M. Boyadjian, M. Duchateau, M. Kuehn, Mme Munoz, Mme Rulence, M. Tyc (HDR), M. Zunquin.

Collège C (représentants des A.T.E.R. et Professeurs Agrégés et Certifiés):
M. Devos, M. Dieu O, M. Guilbert, M. Vanlerberghe, M. Verschave.

Collège D (représentants étudiants) : Mme Capet et M. Pigeon

Représentant du SUAPS invité : M. Laurent Schimpf et M. Joël Henocq
Représentante du personnel invitée : Mme Véronique Leulliette

Adresse Administrative des Services Centraux de la Présidence
UNIVERSITE DU LITTORAL « *Côte d'Opale* »
1, place de l'Yser – BP 71022
59 375 Dunkerque Cedex
Tél. : 03.28.23.73.73.
Fax : 03.28.23.73.13.

EQUIPE ENSEIGNANTE

Professeur d'Université :
M. Theunynck, 74ème section

Professeur associé :
M. Guillaume Duchateau, 74ème section

Maîtres de Conférences Universitaires, section C.N.U. :

M. Alain Boyadjian, 74ème section
M. Carl Kuehn, 16ème section
Mme Laurence Munoz, 74ème section
Mme Patricia Rulence, 16ème section
M. François Tyc, 74-66ème section
M. Gautier Zunquin, 74ème section

Attachés Temporaires d'Enseignement et de Recherche :
M. Porrovecchio

Professeurs Agrégés d'E.P.S. affectés à l'Université:

Mme Dominique Bossu
M. Eric Devos
M. Olivier Dieu
M. Olivier Dumez
Mme Christelle Kebedjis
M. Médéric Lapotre
M. Maxime Plard
M. Fabien Sudres
M. Gilles Vanlerberghe, Docteur en STAPS
M. Guy Verschave, Docteur en STAPS

Professeurs Certifiés d'E.P.S. affectés à l'Université :

M Joël Henocq
M. Nicolas Guilbert
M. Christophe Lamirand
M. Laurent Schimpf
M. Francis Pruvost
Mme Marie-Paule Vastershaeghe

Enseignants contractuels :
Aucun cette année

Mention générale aux nombreux enseignants vacataires

EQUIPE ADMINISTRATIVE ET PEDAGOGIQUE

Responsable administrative et pédagogique - Gestionnaire L1 et L2 STAPS à Dunkerque :
Mme Véronique LEULLIETTE - stapsdk@univ-littoral.fr Tél. : 03 28 23 76 67 - Fax : 03 28 23 76 52

Gestionnaire de la comptabilité du Département à Dunkerque :
Mme Nathalie VALVANDRIN

Gestionnaire L1 et L2 à Boulogne/Mer :
Mme France LEPRETRE- stapsbg@univ-littoral.fr Tél. : 03 21 99 41 25 Fax : 03 21 99 41 53

Gestionnaire L1 et L2 STAPS à Calais :
Mme Sophie VARENNE - stapsc@univ-littoral.fr Tél. :03 21 46 36 44 Fax : 03 21 46 36 49

Gestionnaire L3 et Master STAPS à Calais :
Mme Albane BASSEZ - stapsc@univ-littoral.fr Tél. :03 21 46 36 45 Fax : 03 21 46 36 49

Gestionnaire DEUST à Longuenesse :
Mme Isabelle MASSET - stapsso@univ-littoral.fr Tél. : 03 21 38 87 22 Fax : 03 21 38 87 85

OU SE TROUVENT LES SECRETARIATS ?
COMMENT LES JOINDRE ET QUAND?

Licence 1,2 et 3ème année – Master Pro et Recherche

UNIVERSITE DU LITTORAL « Côte d'Opale » - Siège du Département S.T.A.P.S.
Centre Universitaire de la Mi-voix – **Secrétariat Calais**
220, Rue Ferdinand Buisson – CS 80699 - 62228 CALAIS - Tél. : 03 21 46 36 44 ou 45 Fax : 03 21 46 36 49
stapsc@univ-littoral.fr - permanence : du mardi au vendredi de 9h à 12h

Secrétariat Boulogne : Centre Universitaire Saint Louis – Rue Saint Louis - Tél. : 03 21 99 41 25
Fax : 03 21 99 41 53 - stapsbg@univ-littoral.fr
Permanence : du lundi au vendredi, de 8h30 à 12h et de 14h à 16h30 (fermé le mardi après-midi)

Secrétariat Dunkerque : Centre Universitaire de la Citadelle – 220, Avenue de l'Université-Bureau 411
Tél. : 03 28 23 76 67 Fax : 03 28 23 76 52 - stapsdk@univ-littoral.fr
Permanence : les lundi mardi et jeudi, de 8h à 12 h – 7h45 à 12h les mercredi et vendredi

D.E.U.S.T.

UNIVERSITE DU LITTORAL « Côte d'Opale » - I.U.T.- Formation DEUST STAPS –
Centre Universitaire Descartes - Avenue Descartes - BP 99 – 62968 LONGUENESSE Cedex.
Tél. : 03 21 38 87 22 - Fax : 03 21 38 87 85 - stapsso@univ-littoral.fr
Permanence : le lundi de 9h à 12h et de 13h à 16h puis les mardi - mercredi et jeudi de 9h à 12h

POUR QUELS MOTIFS ?

☞ Déclarer votre statut salarié ou athlète de haut niveau : Pour cela vous munir du justificatif (contrat de l'employeur pour le salarié – la liste fédérale délivrée par le Ministère de la Jeunesse et des Sports pour l'athlète), y joindre les calendriers d'entraînement et de matchs.

☞ Déclarer un accident (cf. page suivante) survenu en cours (Accident du travail sous 48h) ou en activité sportive du SUAPS/FFSU (Déclaration d'accident MAIF sous 5 jours).

☞ Demander un certificat de scolarité (un certificat d'inscription vous étant déjà délivré avec votre carte d'inscription) ou tout document relatif au BCD et/ou Train, SUR PRESENTATION DE LA CARTE D'ETUDIANT.

☞ Justifier vos absences aux TD en présentant un certificat médical ou convocation… (cf règlement des enseignements : L'étudiant présentant **plus de 25 % d'absence (justifiées ou non) aux T.D.** d'une matière s'expose à se voir refuser l'accès aux examens de la première session. Le justificatif est à présenter en premier lieu auprès de chaque enseignant concerné par votre absence **puis** à ramener au secrétariat. Vous devez présenter ce justificatif dans un délai de 7 jours ouvrables, cachet de la poste faisant foi.

☞ Pour tout autre renseignement ou démarche administrative (lien avec les services de scolarité, relations internationales…), les emplois du temps, les stages, le tutorat, la réorientation, les examens…

ACCIDENT DU TRAVAIL

DECLARATION D'ACCIDENT LORS DES COURS STAPS

Tout incident/accident survenu pendant les cours théoriques et pratiques de la formation STAPS (hors pratique S.U.A.P.S./F.F.S.U.) doit faire l'objet **d'une DECLARATION D'ACCIDENT DU TRAVAIL** auprès de votre secrétariat pédagogique.

Pour cela, il est demandé de faire attester l'incident par l'enseignant responsable de l'activité, cité comme témoin, et de le déclarer **le jour même ou lendemain AU PLUS TARD** au secrétariat, celui-ci n'ayant que 48 heures pour le signaler à la Sécurité Sociale de la ville dont dépend l'étudiant. L'étudiant ou son représentant doit venir renseigner cette déclaration, qui sera ensuite adressée à sa sécurité sociale. Celle-ci lui retournera un accusé de réception et de prise en charge ou non de son accident.

L'étudiant, dans ces circonstances et s'il a respecté la procédure, devra indiquer à l'hôpital, médecin, pharmacien… qu'il s'agit d'un accident du travail, le dispensant ainsi d'avancer les frais médicaux. L'imprimé type lui sera remis lors de l'établissement de la déclaration d'accident. Il devra également faire établir, dans les plus brefs délais, un certificat médical initial à donner au secrétariat, qui transmettra à la Sécurité Sociale.

DECLARATION D'ACCIDENT LORS DES ACTIVITES SUAPS et FFSU

Concernant les accidents survenus à l'occasion de la pratique sportive S.U.A.P.S./F.F.S.U., en loisir ou en compétition, la démarche est la même, c'est-à-dire reconnaissance par l'enseignant responsable de l'activité puis déclaration au secrétariat **dans les 5 jours MAXIMUM, accompagné du certificat médical INITIAL du médecin**.
CET ACCIDENT N'EST PAS UN ACCIDENT DU TRAVAIL mais est pris en charge par l'assurance de l'Université (la MAIF) – sauf si l'étudiant a choisi l'assurance de la FFSU pour la pratique de compétition (se rapprocher de la FFSU).

POUR CHAQUE CAS (STAPS OU SUAPS FFSU), TOUTE DECLARATION EFFECTUEE HORS DELAIS ANNONCES NE POURRA ETRE PRISE EN CHARGE.
Tout étudiant blessé doit, sauf impossibilité de déplacement, continuer à participer aux cours afin de voir la progression des séances (pratiques sportives notamment).

Rappel : La défaillance n'existant plus que pour un étudiant inscrit et ne s'étant présenté à aucun examen, il faut préciser à un étudiant DECLARE blessé et n'ayant pas été évalué dans 1 ou plusieurs APS, que le calcul de son module se fera avec une absence justifiée, équivalant à 00/20 à la(les) matière(s) non passée(s) ; aussi devra-t'il, avant les examens, adresser un courrier à son responsable d'année, pour demander, l'autorisation de se présenter en septembre, de l'(les) APS non passée(s), même en cas d'obtention du module. Un enseignant d'APSA peut demander à un étudiant en ABJ sur 1 ou les 2 CC pratiques, de repasser la/les épreuve(s).

DECLARATION D'ACCIDENT LORS DU STAGE

C'est à l'employeur de rédiger la déclaration d'accident (cf. convention de stage). Il faut donc s'assurer que la convention de stage ait bien été établie et signée.

REGLEMENT DES ENSEIGNEMENTS ET EVALUATION

Les années d'étude de Licence (L1, L2, L3) sont composées de plusieurs unités d'enseignements (U.E.), découpées elles-mêmes en élément constitutif (matière). Ceux-ci sont dispensés sous forme d'enseignements théoriques, de travaux dirigés en salles de cours et amphithéâtres, de pratiques dispensées dans les infrastructures sportives (salles de sport, piscine, terrains) ou sous forme d'enseignements et de pratiques à même les infrastructures professionnelles (instituts, établissements scolaires, entreprises…).

Chaque année est divisée en deux semestres. Chaque semestre est sanctionné par des examens de 1ère session en janvier et mai, puis de deuxième session en juin, avec mise en place de dispositions pédagogiques particulières (tutorat).

Des dispositions particulières (dispense de présence à tout ou partie des TD, modalités particulières d'examen) sont également mises en place pour les sportifs de haut niveau (SHN), à pratique intensive (SPI) et les étudiants salariés (effectuant 60h par mois ou 15h par semaine – sur présentation du contrat de travail), qui auront au préalable, justifiés de leur statut auprès de leur secrétariat pédagogique. Aucun de ces trois statuts ne pourra être obtenu après le 15 novembre 2014.

Les étudiants boursiers sont tenus d'assister à tous les enseignements (TD, TP) et examens.

La présence aux Travaux Dirigés (T.D.) et Examens est obligatoire pour tous les étudiants, l'absence exceptionnelle devant être dûment justifiée par écrit (certificat médical, convocation…), dans un délai de 7 jours ouvrables, le cachet de la poste faisant foi, en premier lieu auprès de l'enseignant responsable puis du secrétariat. L'étudiant présentant **plus de 25 % d'absence (justifiées ou non) aux T.D.** d'une matière s'expose à se voir refuser l'accès aux examens de la première session. **La 2ème session d'examens est supprimée pour les stages, si celui-ci n'a pas été effectué ; ainsi que pour les théories et pratiques sportives (à l'exception des étudiants blessés lors de l'évaluation et qui repasseront en septembre).**

Toute blessure incapacitante doit donc être justifiée par un avis médical. Les étudiants blessés sont tenus d'assister à tous les T.D. y compris ceux des A.P.S.A., SANS PRATIQUER. Le jury d'examen examinera au cas par cas, les impossibilités liées à des blessures immobilisant l'étudiant.

L'étudiant salarié est dispensé d'assiduité aux TD et TP. Il n'est pas tenu de passer le contrôle continu d'une matière et ne peut assister qu'à l'examen terminal. En cas de contrôle continu pour la matière, l'étudiant salarié devra obligatoirement se présenter à au moins 1 des CC. En L3, la règle s'applique d'autant plus qu'il n'y a pas de 2ème session.

La présence au Cours Magistraux (C.M.) est fortement recommandée.

Chaque module est constitué de plusieurs éléments constitutifs, sanctionnés par un contrôle continu (C.C.) et/ou d'un contrôle final. Chaque élément constitutif est affecté d'un nombre de points au sein d'un module. Un module est obtenu si la moyenne des éléments constitutifs le composant est supérieure à 10/20. Les modules sont également affectés d'un nombre de points. L'obtention du semestre ou de l'année est consécutive au calcul

de la moyenne pondérée (>=10/20) des modules.

La règle du supérieur s'applique pour certains éléments constitutifs, composés d'une note de C.C. et d'une note de contrôle final. Dans ce cas, le contrôle continu ne compte que s'il est favorable à l'étudiant et de la façon suivante :

- Soit le CC est supérieur au contrôle final, le CC compte donc pour 40% et le contrôle final pour 60%
- Soit le CC est inférieur au contrôle final, ce dernier compte donc pour 100% de la note finale.

Les modules échoués (<10/20) peuvent être obtenus par compensation si la moyenne générale des modules est >=10. La pratique F.F.Sport.U est incluse dans la note de pratique de spécialité.

Dès connaissance des résultats de fin de semestre et en cas d'échec, les modules pour lesquels une note <10/20 a été obtenue pourront être représentés à la session d'examen suivante, sauf pour les matières étant obtenues au sein de ce module. Quelle que soit la note du module représenté et obtenue à la deuxième session, celle-ci remplacera celle obtenue à la première session. Les résultats d'examen sont étudiés par le jury d'examen présidé par le responsable de la formation. Des points de jury peuvent être attribués. **Tout module et/ou matière crédité d'ECTS acquis l'est définitivement.**

Le redoublement d'année (moyenne générale de l'année <10/20) oblige l'étudiant, à suivre à nouveau les cours et TD des modules en absence injustifiée et non acquis (hormis si la moyenne est obtenue pour des théories et pratiques d'APS et pour les modules U.E.1 du 1er semestre et du 2nd semestre, où l'étudiant choisit les matières <10/20 à reprendre) et à les représenter à l'examen. Les éléments constitutifs des modules acquis l'année précédente ne sont pas à représenter, quelles que soient les notes déjà obtenues. Ces modules sont donc définitivement acquis.

Un étudiant à qui ne manque qu'un semestre de l'année ou des années précédentes peut s'inscrire de plein droit dans l'année d'études suivante.

Points de JURY :
Des points de jury peuvent être attribués. Il n'est pas fixé de note éliminatoire.

Obtention du diplôme intermédiaire de DEUG : Pour l'obtenir, l'étudiant doit avoir validé ou compensé, la totalité des 4 semestres, sous réserve qu'il obtienne la moyenne à l'année finale du diplôme (donc L2).

Obtention du diplôme de Licence : Pour l'obtenir, l'étudiant doit avoir validé ou compensé les 6 semestres, sous réserve qu'il obtienne la moyenne à l'année finale du diplôme (donc L3).
La transformation des modules obtenue en E.C.T.S. (European Credit Transfert System), évaluation européenne des cursus est précisée. Chaque semestre vaut 30 E.C.T.S.

Les mentions : La moyenne prise en compte pour l'attribution d'une mention est celle de la dernière année du diplôme :
- moyenne générale du L2 (semestres 3 et 4) dans le cadre de l'obtention du DEUG,
- moyenne générale du L3 (semestres 5 et 6) dans le cadre de l'obtention de la LICENCE.

Attribution de la mention Passable : moyenne générale égale ou supérieure à 10/20 et inférieure à 12/20
Attribution de la mention Assez bien : moyenne générale égale ou supérieure à 12/20 et inférieure à 14/20
Attribution de la mention Bien : moyenne générale égale ou supérieure à 14/20 et inférieure à 16/20
Attribution de la mention Très bien : moyenne générale égale ou supérieure à 16/20.

Communication des résultats : après proclamation des résultats par voie d'affichage, indiquant uniquement le résultat ADMIS – AJAC ou AJOURNE, par respect de l'article 6 de la loi du 17/07/1978, portant diverses mesures d'amélioration des relations entre l'administration et le public, le jury communique ensuite le relevé de notes individuel à l'étudiant.

Déroulement des examens, retard et notion de défaillance :
Le sujet d'examen doit spécifier clairement les documents autorisés (notamment le dictionnaire papier), à défaut, aucun document ne peut être utilisé par l'ensemble des étudiants. Les traducteurs électroniques, **téléphones portables et tablettes sont interdits** (les étudiants en seront informés).

Sera considéré retardataire, tout étudiant arrivé après l'horaire fixé pour le début de l'épreuve et après que le dernier sujet ait été distribué. Les retards individuels, sur présentation de justificatif, sont laissés à l'appréciation du président de jury ou de son représentant. En cas de retard de plusieurs candidats (grève), le président de jury peut décider, soit de retarder le commencement de l'épreuve en fonction de la durée supplémentaire d'acheminement des candidats, soit de la reporter à une date ultérieure. Le procès-verbal doit donc indiquer le nom de la personne à contacter en cas de retard.

Un étudiant est « défaillant » s'il n'a passé aucune épreuve de la session de l'année en cours. Dans APOGEE sera donc saisi ABI (absence injustifiée) dans toutes les épreuves de la session. Le semestre ne pourra être validé. L'étudiant doit pouvoir présenter un justificatif d'absence dans un délai de 7 jours ouvrables à compter de l'examen.

A contrario, un étudiant qui s'est présenté à, au moins, une épreuve et a obtenu une note supérieure ou égale à zéro, ne sera pas considéré comme « défaillant » mais « admis » ou « ajourné ». La note zéro sera alors saisie. Un étudiant avec une absence justifiée (ABJ) à une épreuve en session 1 et ayant obtenu son année malgré la note zéro, peut être autorisé par le président de jury à repasser cette épreuve en session 2.

Attention : Un étudiant n'ayant pas au moins obtenu une note dans une matière ne pourra obtenir cette matière par compensation ni au sein de l'UE ni au semestre ni à l'année ; impliquant la présence obligatoire en 2nde session, sauf pour les APS et stage (non réalisé) n'ayant pas de 2ème session.

Pour information, les modalités de contrôle des connaissances générales à l'ULCO peuvent être consultées en vous connectant au portail – rubrique « mes documents » – rubrique « étudiants » – fichier « Modalités de contrôle des connaissances ».

Régime spécial (art. 18 de l'arrêté du 23 avril 2002) : Handicap
Respect des textes réglementaires visés plus haut.
Le médecin et les infirmières évaluent les besoins et aménagements nécessaires, en lien avec l'équipe pédagogique. Le BVE assure la mise en place et le suivi des mesures d'accompagnement.

Evaluation des formations

Chaque année, l'Université du Littoral Côte d'Opale organise partiellement l'évaluation de son offre de formation et des dispositifs universitaires. Les responsables de formations vous solliciteront en fin d'année universitaire pour répondre à un questionnaire en ligne. Merci de répondre favorablement à cette sollicitation. Vos avis nous permettront d'améliorer le fonctionnement de l'Université. Ces dispositifs d'évaluation sont adaptés aux réalités des différents départements en fonction du nombre d'étudiants et du caractère de ces enseignements. Ils font l'objet de la procédure instituée par l'université (questionnaire en ligne sous le sceau de l'anonymat) et/ou des commissions pédagogiques paritaires pour tenter de résoudre des problèmes de dysfonctionnement tant dans les conditions d'enseignement que dans les contenus avec les usagers étudiants.

****

EMPLOIS ETUDIANTS

Les emplois étudiants proposés pour l'année universitaire 2014-2015 par l'Université du Littoral Côte d'Opale au titre du n°2007-1915 du 26 décembre 2007 concernent les activités suivantes :

- le tutorat d'accueil ;
- le tutorat d'accompagnement pédagogique ;
- le tutorat en bibliothèque universitaire ;
- le tutorat en bureautique ;
- l'appui aux personnels de bibliothèques (monitorat) ;
- l'accompagnement des étudiants en situation de handicap ;
- l'animation sportive et culturelle,
- la promotion de l'offre de formation.

La liste des emplois est disponible sur le site de l'université – rubrique « recrutement » en page d'accueil – puis rubrique « emplois étudiants » - vous pourrez y consulter les offres et vous connecter pour remplir le dossier de candidature en ligne. Les horaires de travail seront déterminés ultérieurement par le responsable de tuteur en adéquation des horaires et contraintes imposées par la formation suivie par l'étudiant.

Conditions requises

Un étudiant peut postuler à un emploi étudiant à condition d'être inscrit en formation initiale, à la préparation d'un diplôme délivré au nom de l'Etat ou à la préparation d'un concours de recrutement dans l'une des trois fonctions publiques. Les étudiants sont donc invités à s'inscrire dans les plus brefs délais (soit sur APOWEB, soit à la chaîne d'inscription), les contrats ne pouvant débuter avant l'inscription effective.

Les emplois étudiants sont incompatibles avec tout autre contrat de travail conclu avec un établissement d'enseignement supérieur ou un organisme de recherche et avec le bénéfice de l'allocation de recherche. Exemple : un étudiant ne peut pas cumuler, sur une même période, un contrat emploi-étudiant et un contrat de vacataire.

Le nombre d'heure maximale autorisé par étudiant au cours d'une même année universitaire est de **180 heures**.

Candidature

Un étudiant peut candidater à une ou plusieurs offres d'emploi (5 maximum). Les numéros d'annonces pour lesquelles l'étudiant fait acte de candidature devront être renseignés sur le dossier.

Le dossier de candidature, dûment complété, devra être adressé par courrier, avant la date de clôture figurant dans la liste des emplois étudiants, à l'adresse suivante :

Université du Littoral « Côte d'Opale »
Direction des Ressources Humaines
Bureau du personnel BIATOSS
1 place de l'YSER, BP 71022, 59 375 Dunkerque Cedex 1

Les dossiers recevables seront transmis aux départements, aux composantes et services concernés pour sélection des candidats retenus. Les candidats recevront ultérieurement un courrier leur informant de la suite réservée à leur candidature.

Le tutorat d'accompagnement consiste en des séances de soutien, en petit groupe, tout au long de l'année (à partir du 1er octobre). Les séances se font sur site. Elles sont animées par des étudiants plus expérimentés et plus avancés dans leur cursus universitaire.
Le tutorat d'accompagnement concerne les étudiants de première année de licence (L1). Les heures de tutorat sont programmées sur le planning hebdomadaire. **Le tutorat se fait sur la base du volontariat.**

STAGES

Le bureau des stages a pour mission essentielle la gestion des conventions de stage. Il signe les conventions de stage, préalablement vérifiées et complétées par les étudiants, enseignants et secrétariats pédagogiques. La convention doit être établie AVANT le début du stage, dans un délai suffisant permettant le traitement de la convention par les parties concernées et en 4 (stages en France) ou 5 (stages à l'étranger) exemplaires originaux (seuls les originaux sont validés).

Concernant l'éventuel problème de gratification pour les stages excédant 2 mois :
* il est à savoir que les avantages en nature donnés à l'étudiant ne peuvent se substituer au minimum légal de gratification ;
* Désormais et depuis la loi du 28 juillet 2011-893, est prise en compte pour l'appréciation de l'obligation de gratification l'ensemble de la durée du ou des stage(s) effectué(s) par un même stagiaire au cours d'une même année universitaire. L'obligation de gratification agit de manière rétroactive depuis le 1er jour de la première période de stage.

Il est important de faire prendre conscience à l'organisme d'accueil qu'au-delà de la période de 2 mois citée dans la convention, la gratification est obligatoire et que l'étudiant n'a plus le statut de stagiaire ULCO. Tout contrat liant ensuite l'étudiant à l'organisme d'accueil tient donc de l'engagement personnel et privé de chacun. L'ULCO ne peut en aucun cas être sollicitée par l'organisme d'accueil en dehors du cadre du stage.

Vous trouverez ci-joints en annexe, le mode d'emploi pour remplir la convention de stage et à titre d'information, le tableau de gratification de 2012, qui doit être mis à jour suite au nouveau décret de loi paru dernièrement.

ORGANISATION DE L'ANNEE DE FORMATION

2ème ANNEE

	MATIERE	Nombre d'heures	TD, CM	Coefficients	Points ECTS
1er SEMESTRE				**300**	**30**
U.E.1.	**Formation générale**			**100**	**10**
	Approche didactique et historique des APSA	20	TD	20	2
	Institutions sportives	16	CM	20	2
	Informatique (+ à distance)	12	TD	10	1
	Anglais	25	TD	30	3
	PPP	12	TD	20	2
U.E.2.	**Sciences Biologiques**			**50**	**5**
	Myologie et	12+6	CM+TD		
	Physiologie appliquée	10+6	CM+TD		
U.E.3.	**Sciences Humaines**			**50**	**5**
	Histoire et	16+6	CM+TD		
	Sciences de l'éducation	20	CM		
U.E.4.	**Théories et Pratiques des APS**			**100**	**10**
	APS 1	24	TD	25	2.5
	APS 2	24	TD	25	2.5
	APS 3	24	TD	25	2.5
	APS 4	24	TD	25	2.5
2ème SEMESTRE				**300**	**30**
U.E.1.	**Formation générale**			**100**	**10**
	Anglais	25	TD	30	3
	Etude de cas : analyse de l'activité d'un groupe	22	TD	50	5
	Unités d'ouverture et de différenciation	15	TD	20	2
U.E.2.	**Sciences Biologiques**			**50**	**5**
	Analyse du mouvement et	16+8	CM+TD		
	Physiologie fondamentale	10+6	CM+TD		
U.E.3.	**Sciences Humaines**			**50**	**5**
	Psychologie et	18+6	CM+TD		
	Sociologie	18+6	CM+TD		
U.E.4.	**Théories et Pratiques des APS**			**100**	**10**
	APS 1	24	TD	25	2.5
	APS 2	24	TD	25	2.5
	APS 3	24	TD	25	2.5
	APS 4 (spécialité+stage en club)	28	TD	25	2.5
			TOTAL ANNEE	**600**	**60**

1er SEMESTRE

ARBORESCENCES

SEMESTRE 3 :

UE1.1 : Formation générale (100 pts / 10 ects)

Approche didactique	20 points	2ECTS	si note>10, pas de session 2
Institutions sportives	20 points	2ECTS	si note>10, pas de session 2
Informatique	10 points	1ECTS	si note>10, pas de session 2
Anglais	30 points	3ECTS	si note>10, pas de session 2
PPP	20 points	2ECTS	si note>10, pas de session 2

UE2.1 : Sciences de la vie (50 pts / 5 ects)

Sciences Bio	50 points	5ECTS	si note>10, pas de session 2 si note UE<10, rattrapage de l'UE complète

UE3.1 : Sciences humaines (50 pts / 5 ects)

Sciences Humaines	50 points	5ECTS	si note>10, pas de session 2 si note UE<10, rattrapage de l'UE complète

UE4.1 : Théories & pratiques APS (100 pts / 10 ects)

4 pratiques	50 points	5ECTS	pas de session 2
4 théories	50 points	5ECTS	pas de session 2

SEMESTRE 4 :

UE1.2. : Connaissances spécifiques (100 pts / 10 ects)

Anglais	30 points	1ECTS	si note>10, pas de session 2
Etude de cas	50 points	5ECTS	pas de session 2 si stage non effectué
Unités d'ouverture	20 points	2ECTS	si note>10, pas de session 2

UE2.2. : Sciences de la vie (50 pts / 5 ects)

Sciences Bio	50 points	5ECTS	si note>10, pas de session 2 si note UE<10, rattrapage de l'UE complète

UE3.2. : Sciences humaines (50 pts / 5 ects)

Sciences Humaines	50 points	5ECTS	si note>10, pas de session 2 si note UE<10, rattrapage de l'UE complète

UE4.2. : Théories & pratiques des APS (100 pts / 10 ects)

3 pratiques	37.5 points	4ECTS	pas de session 2
3 théories	37.5 points	4ECTS	pas de session 2
Théorie spé	12 points	2ECTS	pas de session 2
Pratique spé (dont stage club)	12 points	2ECTS	pas de session 2
+ compétitions (Pas de session 2)			

UE 1.1. : FORMATION GENERALE 10 Crédits ECTS 100 points

Nombre de crédits affectés : **2 ECTS**

INTITULE DU COURS : **APPROCHE DIDACTIQUE ET HISTORIQUE DES APSA**

Nom de l'enseignant responsable : M. DUMEZ
Nom(s) du(des) intervenant(s) : Mme KEBEDJIS, M. DEVOS, M. VANLERBERGHE

Nombre d'heures : **20h** TD

Pré-requis :

Compétences visées : Connaître et maîtriser les principes qui organisent un travail écrit et oral.
S'exprimer de façon claire et précise à l'oral et à l'écrit.
Construire une réflexion à partir d'un texte ou d'un corpus de connaissances.

Contenu :
Fluidité mentale et verbale
Brainstorming ; analyse et synthèse
Le débat contradictoire, l'argumentation
La dissertation : méthodologie de l'introduction et de la conclusion
La dissertation : s'engager dans une démonstration (distinguer idée/ argument/exemples) ; construire une problématique
Règles de lisibilité (à l'écrit et à l'oral). Critères d'évaluation d'une dissertation

Travail de l'étudiant hors présentiel :

Bibliographie succincte :

Modalités d'examens
1ère session : Contrôles Continus sur la partie écrite et orale

2ème session : CT sur table.

Nombre de crédits affectés : **2 ECTS**	Charge globale du travail étudiant : **40 h**
INTITULE DU COURS :	**INSTITUTIONS SPORTIVES**
Nom de l'enseignant responsable :	M. PORROVECCHIO
Nom(s) du(des) intervenant(s) :	M. PORROVECCHIO
Nombre d'heures :	**16 H** CM

Pré-requis :
Aucun

Compétences visées : Acquérir les bases des connaissances de l'environnement institutionnel en relation avec le mouvement sportif.

Contenu :
1ére partie : rappel : le système judiciaire français.
2éme partie : les principales institutions sportives : CIO, CNOSF, CROS, CDOS ; les fédérations

Travail de l'étudiant hors présentiel :

Bibliographie succincte :
Sur les institutions françaises :
Bernard G., de Ginten B., Martin A., Niogret M., *Les institutions de la France*. Paris : Nathan. 2012.

Sur les institutions sportives en Europe :
Miège C., *Le sport Européen*. Paris : PUF. 1996.

Droit du sport et institutions :
Miège C., *Le institutions sportives*. Paris : PUF. 1997.
Karaquillo J.P., *Le droit du sport*. Paris : Dalloz. 2011.
Simon G., *Droit du sport*, Paris : PUF. 2012.

Des articles et des documents seront mis à disposition sur SAKAI au fur et à mesure.

L'étudiant qui veuille approfondir les sujets du cours pourra les étudier – en partant des diapositives qui seront mises à disposition sur SAKAI – dans un des textes indiqués en bibliographie, ou bien dans un autre manuel introductif.

Modalités d'examens
1ère session : CT : QCM et/ou questions ouvertes, durée 1 heure
2ème session : CT : QCM et/ou questions ouvertes, durée 1 heure

Nombre de crédits affectés : **1 ECTS**

INTITULE DU COURS : **INFORMATIQUE**

Nom de l'enseignant responsable : Mme SILINI
Nom(s) du(des) intervenant(s) : M. DEZECACHE (Dk), M. PILLIERES (Cl) et M. VERLIE (Bl)

Nombre d'heures : **12 h** TD (+ à distance)

Pré-requis :

Compétences visées :
Étude des fonctionnalités avancées du traitement de texte et du tableur

Contenu :
Traitement de texte :
- rappels
- mise en page de documents complexes
- formules mathématiques
- index lexical, index bibliographique
- sections, texte en colonnes
- document maitre

Tableur :
- rappels
- fonctions, fonctions liées aux conditions (SI, ET, OU) et imbrication de tests,
- fonction de recherche exacte et par intervalle (RECHERCHEV), fonction de recherche INDEX et EQUIV
- outils associés au tableur : tri, filtre, analyse croisée

Traitement de texte et Tableur :
- sources de données et publipostage

Travail de l'étudiant hors présentiel :
Entrainement à l'aide de documents fournis à compléter

Bibliographie succincte :

Modalités d'examens
1ère session :
- Examen : Épreuve terminale (épreuve surveillée ~ 2h00)

2ème session :
- Rattrapage : Épreuve de rattrapage (épreuve surveillée ~ 2h00)

Nombre de crédits affectés : **3 ECTS**	Charge globale du travail étudiant : 50 à 60h par semestre
INTITULE DU COURS :	**ANGLAIS**
Nom de l'enseignant responsable :	Département Langues & Langues Appliquées
Nom(s) du(des) intervenant(s) :	Laura Hocquez, PRCE Dk, Grégory Marteel, PRCE Dk, ainsi que de nombreux collègues chargés de cours à Boulogne et Calais
Nombre d'heures :	25 h TD par semestre

Pré-requis : niveau A2 du *Cadre Européen Commun de Référence pour les Langues*. L'étudiant peut comprendre des phrases isolées et des expressions fréquemment utilisées en relation avec des domaines immédiats de priorité, par exemple, informations personnelles et familiales simples, achats, environnement proche, travail, et peut communiquer lors de tâches simples et habituelles ne demandant qu'un échange d'informations simple et direct sur des sujets familiers et habituels. Il peut décrire avec des moyens simples sa formation, son environnement immédiat et évoquer des sujets qui correspondent à des besoins immédiats. Un test de positionnement pourra être proposé aux étudiants afin de diagnostiquer leur niveau en début de semestre.

Compétences visées : niveau B1.2 du *CECRL*. L'étudiant devra pouvoir comprendre les points essentiels quand un langage clair et standard est utilisé et s'il s'agit de choses familières dans le travail, à l'université, dans les loisirs, etc. Il pourra produire un discours simple et cohérent sur des sujets familiers et dans ses domaines d'intérêt, à savoir le sport, l'éducation physique et son enseignement. Dans ce contexte, il pourra raconter un événement, une expérience, décrire un espoir ou un but et exposer brièvement des raisons ou explications pour un projet ou une idée. Activités de compréhension orale, compréhension écrite, production écrite et production orale seront travaillées. Ce cours constituera donc un bon entraînement pour le CLES niveau 1 et le CLES niveau 2. Niveau cible : B2 en 3e année de Licence. CLES 1 ou 2 obligatoire au S6, qui représentera 50% de la note finale.

Contenu : Exploitation de textes et de documents écrits ou audio divers en rapport direct avec les activités physiques et sportives. Aide à la rédaction. Entraînement par groupe de 2 ou 3 à la conversation et au débat par des jeux de rôle. Exercices de révision grammaticale et lexicale.

Travail de l'étudiant hors présentiel : Recherche de vocabulaire, rédaction, écoute de podcasts en anglais, visionnage de films ou séries en langue anglaise, lecture de magazines ou de journaux en langue anglaise. 10h de travail à faire sur l'application en ligne du Centre de Ressources en Langues. Ce travail en autonomie donnera lieu à une note de contrôle continu.

Bibliographie succincte : Centre de Ressources en Langues : http://crl.univ-littoral.fr (rubrique Accéder aux ressources) accessible après inscription et répartition dans les groupes de niveau

Modalités d'examens

1ère session : contrôle continu et examen terminal. Chaque étudiant sera évalué en langues au moyen de 5 notes minimum par semestre. Ces notes seront attribuées par le biais d'évaluations en contrôle continu et/ou en examen terminal. Les 5 notes semestrielles correspondront à : une note de compréhension orale ; une note de compréhension écrite ; une note de production écrite ; une note d'oral (production en continu et/ou interaction) ; une note CRL (travail de l'étudiant hors présentiel). En complément des enseignements, on demandera aux étudiants d'effectuer au minimum 10 heures de travail autonome guidé au Centre de Ressources en Langues (dans les lieux d'accueil du CRL ou à distance sur Internet). L'examen terminal sera proche du niveau B1.

2ème session : devoir écrit niveau B1 : compréhension écrite et/ou expression écrite et/ou compréhension orale

Nombre de crédits affectés : **2 ECTS**	Charge globale du travail étudiant L2 : 12h
INTITULE DU COURS :	**Parcours Personnel Professionnel (PPP)**
Nom de l'enseignant responsable :	M. PLARD
Nom(s) du(des) intervenant(s) :	E. Devos, O. Dumez, C. Lamirand, M. Lapôtre, M. Plard, P. Rulence, L. Schimpf, G. Vanlerbergue, MP Vastershaeghe
Nombre d'heures :	12h TD

Pré-requis : Pas de pré-requis nécessaire

Objectifs visés :
- Construire un projet personnel de poursuite d'études (via des recherches bibliographiques et un entretien avec un professionnel)
- Sensibiliser à la créativité et l'innovation et tester son potentiel entrepreneurial
- Accompagner les étudiants dans leur choix de cursus à l'issue de la L2 : L3, Licence Professionnelle, intégration d'une école, concours, etc.

Contenu :
il n'y a que des TD afin de personnaliser le travail de chaque étudiant. Il sera question d'établir son « profil » d'étudiants (personnalité / points forts / points faibles) afin de **« construire »** le projet professionnel (se connaître, connaître son environnement, effectuer un bilan de compétences). Les étudiants seront également amenés à réaliser une « enquête-métier » auprès d'un professionnel.

Travail de l'étudiant hors présentiel :
- préparation des questions avant la venue des conférenciers
- identifier les différentes voies possibles en fonction de son projet professionnel (« voie principale » et « voie de secours »

Modalités d'examens
1ère session : Epreuve écrite (1h) et épreuve orale (30min)

2ème session : Epreuve écrite et / ou orale

UE 2.1. : SCIENCES DE LA VIE 5 Crédits ECTS 50 points

MYOLOGIE et PHYSIOLOGIE APPLIQUEE

Nombre de crédits affectés : **2,5 ECTS** Charge globale du travail étudiant :

INTITULE DU COURS : **MYOLOGIE**

Nom de l'enseignant responsable : Mme LEE
Nom(s) du(des) intervenant(s) : Mme ELZBACH, M. LAGLEYZE
Nombre d'heures : **6 h** TD **12 h** CM

Pré-requis : Ostéologie et arthrologie L1

Compétences visées : Myologie.

Contenu : Muscles – tronc et membres

Travail de l'étudiant hors présentiel :

Bibliographie succincte :
LIBERA Tome 1-2-3 éditions VIGOT Paris
DEPREUX le tronc éditions VIGOT Paris. Livres disponibles en bibliothèque universitaire.

Modalités d'examens
1ère session : Contrôle continu et examen terminal.

2ème session : Contrôle continu et examen terminal.

Nombre de crédits affectés : **2,5 ECTS** Charge globale du travail étudiant : 30 h hors cours

INTITULE DU COURS : **PHYSIOLOGIE APPLIQUEE**

Nom de l'enseignant responsable : M. THEUNYNCK

Nom(s) du(des) intervenant(s) : M. ZUNQUIN

Nombre d'heures : **6 h** TD **10 h** CM

Pré-requis : Connaître la physiologie fondamentale et appliquée de L1**.**

Compétences visées : Comprendre les mécanismes liés la digestion des aliments en vue d'adopter des stratégies nutritionnelles.

Contenu :
Physiologie digestive
Rappel sur le métabolisme des lipides, protides et glucides au cours de l'exercice
Introduction à la physiologie rénale et à l'hydro électrolytique (vu en L3)

Travail de l'étudiant hors présentiel :
Exploiter les cours de physiologie fondamentale de L2 pour assimiler les notions abordées en physiologies appliquées

Bibliographie succincte :
Paul PILARDEAU « Biochimie et nutrition des activités physiques et sportives , Biochimie et nutrition des activités physiques et sportives » Tome 1 & 2
Emmanuel Van Pragh « Physiologie du sport Enfant et adolescent »
Nathalie Boisseau « Nutrition et bioénergétique du sportif: bases fondamentales »
William D. McArdle, Frank I. Katch, Victor L. Katch "Nutrition et performances sportives"
Katja Hoehn, Elaine N. Marieb « Anatomie et physiologie humaines »

Modalités d'examens
1ère session : CC sur les TD à la fin des 6 h, 4 questions ; CT : 1h, 70 questions Vrai ou Faux sur les CM + TD

2ème session : 1h, 70 questions Vrai ou Faux sur les CM + TD

UE 3.1. : SCIENCES HUMAINES 5 Crédits ECTS 50 points

HISTOIRE et SCIENCES DE L'EDUCATION

Nombre de crédits affectés : **2,5 ECTS**	Charge globale du travail étudiant : 30h
INTITULE DU COURS :	**HISTOIRE**
Nom de l'enseignant responsable :	Mme MUNOZ
Nom(s) du(des) intervenant(s) :	Mme MUNOZ, Mme KEBEDJIS, M. PLARD
Nombre d'heures :	**6h** TD **16h** CM

Pré-requis : Culture générale niveau baccalauréat. Cours d'histoire de L1

Compétences visées : Acquisition d'une culture historique dans le champ sportif et éducatif. Etre capable de situer le sport comme un élément de la société (CM)
Compréhension d'articles, identifier les idées principales et les utiliser au service d'une argumentation (TD).

Contenu :
Sport et Etat (5H)(L.M.). Le cours consiste à montrer la place occupée par l'Etat dans l'administration, la gestion et l'animation des activités physiques et sportives et de l'éducation physique au XXe siècle
Diffusion et massification du sport (5H)(L.M.). Le cours consiste à éclairer le développement du monde sportif et ses principales caractéristiques au cours du XXe siècle.
Développement des loisirs (6H)(M. P.). Le cours consiste à démontrer comment le développement des loisirs sportifs et culturels, en dehors de l'école a pu avoir une incidence plus ou moins directe sur les enseignements de l'EPS à l'école.

Travail de l'étudiant hors présentiel : Manifester un intérêt pour le cours d'histoire par les lectures et les ressources proposées en ligne (articles et photographies, vidéos)

Bibliographie succincte : P. Tétart, Histoire du sport en France, Tome 1 et 2, 2007
M. Héluwaert, Jeunesse et sport, L'HArmattan, 2002
T. Terret, Education physique, sport et loisir, 1979-2000, Afraps, 2000

Modalités d'examens
1ère session : Epreuve écrite (2H)
2ème session : Epreuve écrite ou orale

Nombre de crédits affectés : **2,5 ECTS** Charge globale du travail étudiant : 40h + révisions

INTITULE DU COURS : **SCIENCES DE L'EDUCATION**

Nom de l'enseignant responsable : M. VERSCHAVE

Nom(s) du(des) intervenant(s) : M. VERSCHAVE

Nombre d'heures : **20h** CM

Pré-requis : Cours de sciences de l'éducation L1. Connaître et maîtriser les déterminants d'une pratique d'animation

Compétences visées : Savoir faire des choix (FPP) justifiés théoriquement (sciences de l'éducation)
Savoir discuter en groupe et faire de choix théoriques selon des exigences et des contextes différents (FPP)

Contenu :
Aide à la mise en projet
On éduque où, qui ? L'école et l'enfant
On éduque avec quoi ? APAS et traitement de l'activité
On éduque qui, quoi et à quoi ? Corps, techniques, contenus
On éduque par qui ? L'enseignant : expérience, expertise, méthodes, observation
On éduque comment ? Projet, séance/leçon, tâche/situation, évaluation
On éduque vers où, vers quoi ? Le sens de l'école, du savoir

Travail de l'étudiant hors présentiel :
Faire des fiches de révision et des fiches de lecture

Bibliographie succincte :
Mialaret, G. (1976). *Les sciences de l'éducation.* Paris : PUF.
Leplat, J. et Pailhous, J. (1977). La description de la tâche. *Bulletin de psychologie.* **332**. p. 149-156.
Famose, J.P. (1990). *Apprentissage moteur et difficulté de la tâche.* Paris : INSEP.

Modalités d'examens
1ère session : Contrôle terminal (écrit). Durée 2h

2ème session : Ecrit. Durée 2h

UE 4.1. : THEORIES ET PRATIQUES APS 10 Crédits ECTS 100 points

Les APS 1 – APS 2 – APS 3 – APS 4 au 1er et 2nd semestre peuvent être différentes sur les 3 sites. Elles vous sont donc décrites par ordre alphabétique. Voici les contenus de : Athlétisme – Acrosport – Danse et Handball.

Nombre de crédits affectés : **2,5 ECTS** Charge globale du travail étudiant :

INTITULE DU COURS : **ATHLETISME**

Nom de l'enseignant responsable : Mme BOSSU et M. SUDRES
Nom(s) du(des) intervenant(s) : Mme BOSSU et M. SUDRES

Nombre d'heures : **24h TD**

Pré-requis : cours de L1

Compétences visées : réaliser des performances mesurées en conditions définies dans les activités de saut en hauteur, course de haies, relais ou sprint (selon conditions d'enseignement).
En plus des exigences de L1, commencer à comprendre les raisons techniques de l'échec ou de la réussite, et pouvoir accéder à davantage d'autonomie dans la pratique en utilisant les outils fournis (matériel, fiches, chronos, vidéos). Acquisition du vocabulaire spécifique.
Tâches organisationnelles et sociales.

Contenu (adapté en fonction des installations du site) : Construction de placements segmentaires efficients, de principes moteurs efficaces afin de créer des trajectoires pour soi à la vitesse la plus appropriée à son potentiel. Gestion du couple maîtrise-investissement énergétique.
Sensibilisation aux observables incontournables (appuis, alignements et gainage, prises d'avance, mobilisation des segments libres, rythmes) et aux techniques issues de la pratique sociale de référence (évolution historique du saut en hauteur particulièrement).
Participation aux rôles sociaux (juges, chronométreur), organisationnels (installation de matériel), pédagogiques (acteur et observateur « critique »), et didactique (rapporteur de séance).

Travail de l'étudiant hors présentiel : s'entraîner et se documenter à partir des informations fournies.

Bibliographie succincte : « Comprendre l'athlétisme », Hubiche et Pradet, Paris Insep, 1996.
Articles de revues spécialisées (EPS, AEFA).

Modalités d'examens
1ère session : performances et écrits en CC au cours du cycle.

Pas de 2ème session

Nombre de crédits affectés : **2,5 ECTS** Charge globale du travail étudiant : 30h

INTITULE DU COURS : **ACROSPORT**
Nom de l'enseignant responsable : M. DUMEZ
Nom(s) du(des) intervenant(s) : Mme BOSSU et M. DUMEZ
Nombre d'heures : **24h** TD

Pré-requis : Etre capable de tourner et se renverser en toute sécurité. Les savoirs faire construits en 1er année . La capacité à travailler avec autrui malgré les différences.
Capacité à travailler en autonomie (installation du matériel , organisation en groupe , utilisation de l'ENT).
Capacité à se mettre en projet collectif de performance.

Compétences visées : Concevoir et réaliser une prestation collective en étant à tour de rôle porteur et voltigeur et en respectant les dimensions artistiques et acrobatiques de l'activité. Se mettre en projet .Assumer des rôles de juge, de chorégraphe et de spectateur.

Contenu : Forme de pratique à 4 avec des figures à réaliser en duo, trio et quatuor
Choisir et réaliser des figures correspondant à ses ressources et à celle du groupe
Agencer les éléments pour qu'ils s'intègrent à l'espace et au monde sonore
Observation et coaching d'un autre groupe que le sien

Travail de l'étudiant hors présentiel : Investissement souhaitable en dehors des cours pour perfectionner la chorégraphie collective. Composer individuellement la fiche support de la leçon vécue en pratique (travail à chaque leçon)
Télétravail : appréhender le support théorique avant le cours en présentiel

Bibliographie succincte :
L'acrosport « de l'école aux associations »
Enseigner l'acrosport «Tony Froissart «
Agence photo VANDYSTADT, site de la FFA

Modalités d'examens
1ère session : 2 CC écrits de 30minutes + 2CC pratiques dont 1 enchaînement collectif à présenter à la dernière séance.
Pas de 2ème session

Nombre de crédits affectés : **2,5 ECTS** Charge globale du travail étudiant :

INTITULE DU COURS : **DANSE**

Nom de l'enseignant responsable : Mme VASTERSHAEGHE
Nom(s) du(des) intervenant(s) : Mme VASTERSHAEGHE
Nombre d'heures : **24h** TD

Pré-requis :

Compétences visées : être capable de s'ouvrir au champ de l'activité artistique à travers la pratique de la danse (support chorégraphique contemporain), un support théorique, un spectacle à analyser, un duo et une chorégraphie de groupes à produire.

Contenu :
découverte de la gestuelle dansée (expression par le corps)
travail sur quelques modes de composition
découverte du travail en solo duo et groupes dans le but de produire une chorégraphie à thème libre avec le choix et montage du monde sonore laissé aux étudiants.

Travail de l'étudiant hors présentiel : assister à un spectacle professionnel de danse (technique indifférente),de cirque contemporain; analyser en fonction du travail de cours et produire un document.

Bibliographie succincte :
Revue Danser (BU) textes officiels

Modalités d'examens : 1ère session :
cc1théorie: écrit + cc2: dossier spectacle
cc1pratique: travail en duo + cc2: pratique: chorégraphie de groupe

Pas de 2ème session

Nombre de crédits affectés : **2,5 ECTS** Charge globale du travail étudiant **: 36h**

INTITULE DU COURS : **HANDBALL**

Nom de l'enseignant responsable : M. VERSCHAVE
Nom(s) du(des) intervenant(s) : Mme KEBEDJIS et M. VERSCHAVE
Nombre d'heures : **24 h** TD

Pré-requis : aucun

Compétences visées :
Comparer une forme de pratique scolaire avec la pratique sociale de référence (avantages/inconvénients).
Pour gagner un match, savoir organiser une circulation des joueurs et de la balle face à une défense alignée de type zone ET savoir discuter en grand groupe des conditions de circulation / à cette défense. Choisir une stratégie et l'adapter en fonction des problèmes rencontrés.
POUR CELA : utiliser systématiquement un statisticien et un coach afin d'extraire des invariants et de définir des principes et des règles (coaching).

Contenu :
mise en relation entre différents éléments :
Points faibles, forts de la défense.
Principes généraux d'attaque de cette défense
Espace de jeu effectif offensif, couloir de jeu direct, couple att/déf
Postes clés
Posture de danger
Règlement
Statistique, coaching

Travail de l'étudiant hors présentiel :.
Fiches de révision et dossier (bilan de séances)

Bibliographie succincte :
Mariot, J. (2002). Handball : « de l'école… aux associations ». Eds : EPS.
Regarder quelques matchs de Hb à la télévision ou en tribune.

Modalités d'examens :
1ère session : Contrôle continu : 2 écrits (ou dossier) de 30' + 2 épreuves pratiques (2 x 1h)

Pas de 2ème session.

2ème SEMESTRE

UE 1.2. : CONNAISSANCES SPECIFIQUES 10 Crédits ECTS 100 points

Nombre de crédits affectés : **3 ECTS**	Charge globale du travail étudiant : 50 à 60h par semestre
INTITULE DU COURS :	**ANGLAIS**
Nom de l'enseignant responsable :	Département Langues & Langues Appliquées
Nom(s) du(des) intervenant(s) :	Laura Hocquez, PRCE Dk, Grégory Marteel, PRCE Dk, ainsi que de nombreux collègues chargés de cours à Boulogne et Calais
Nombre d'heures :	**25 h TD** par semestre

Pré-requis : niveau A2 du *Cadre Européen Commun de Référence pour les Langues*. L'étudiant peut comprendre des phrases isolées et des expressions fréquemment utilisées en relation avec des domaines immédiats de priorité, par exemple, informations personnelles et familiales simples, achats, environnement proche, travail, et peut communiquer lors de tâches simples et habituelles ne demandant qu'un échange d'informations simple et direct sur des sujets familiers et habituels. Il peut décrire avec des moyens simples sa formation, son environnement immédiat et évoquer des sujets qui correspondent à des besoins immédiats. Un test de positionnement pourra être proposé aux étudiants afin de diagnostiquer leur niveau en début de semestre.

Compétences visées : niveau B1.2 du *CECRL*. L'étudiant devra pouvoir comprendre les points essentiels quand un langage clair et standard est utilisé et s'il s'agit de choses familières dans le travail, à l'université, dans les loisirs, etc. Il pourra produire un discours simple et cohérent sur des sujets familiers et dans ses domaines d'intérêt, à savoir le sport, l'éducation physique et son enseignement. Dans ce contexte, il pourra raconter un événement, une expérience, décrire un espoir ou un but et exposer brièvement des raisons ou explications pour un projet ou une idée. Activités de compréhension orale, compréhension écrite, production écrite et production orale seront travaillées. Ce cours constituera donc un bon entraînement pour le CLES niveau 1 et le CLES niveau 2. Niveau cible : B2 en 3e année de Licence. CLES 1 ou 2 obligatoire au S6, qui représentera 50% de la note finale.

Contenu : Exploitation de textes et de documents écrits ou audio divers en rapport direct avec les activités physiques et sportives. Aide à la rédaction. Entraînement par groupe de 2 ou 3 à la conversation et au débat par des jeux de rôle. Exercices de révision grammaticale et lexicale.

Travail de l'étudiant hors présentiel : Recherche de vocabulaire, rédaction, écoute de podcasts en anglais, visionnage de films ou séries en langue anglaise, lecture de magazines ou de journaux en langue anglaise. 10h de travail à faire sur l'application en ligne du Centre de Ressources en Langues. Ce travail en autonomie donnera lieu à une note de contrôle continu.

Bibliographie succincte : Centre de Ressources en Langues : http://crl.univ-littoral.fr (rubrique Accéder aux ressources) accessible après inscription et répartition dans les groupes de niveau

Modalités d'examens - 1ère session : contrôle continu et examen terminal. Chaque étudiant sera évalué en langues au moyen de 5 notes minimum par semestre. Ces notes seront attribuées par le biais d'évaluations en contrôle continu et/ou en examen terminal. Les 5 notes semestrielles correspondront à : une note de compréhension orale ; une note de compréhension écrite ; une note de production écrite ; une note d'oral (production en continu et/ou interaction) ; une note CRL (travail de l'étudiant hors présentiel). En complément des enseignements, on demandera aux étudiants d'effectuer au minimum 10 heures de travail autonome guidé au Centre de Ressources en Langues (dans les lieux d'accueil du CRL ou à distance sur Internet). L'examen terminal sera proche du niveau B1.
2ème session : devoir écrit niveau B1 : compréhension écrite et/ou expression écrite et/ou compréhension orale

A COMPLETER

Nombre de crédits affectés : **5 ECTS**	
INTITULE DU COURS :	**ETUDE DE CAS : ANALYSE DE L'ACTIVITE D'UN GROUPE**
Nom de l'enseignant responsable :	KEBEDJIS
Nom(s) du (des) intervenant(s) :	Munoz, Rulence, Kébédjis, Guilbert, Duchateau
Nombre d'heures :	**16 à 22h TD**

Pré-requis : Stage d'observation en L1 en milieu sportif (7 séances) + 5 TD de 2h

3 CC qui composaient l'évaluation

- CC1 : Description et analyse du lieu de stage (contextualisation)
- CC2 : Description et analyse d'une séance observée (structuration d'une séance et composantes d'une tâche)
- CC3 : à partir d'un support vidéo, repérer les composantes d'une tâche

Compétence visée :

Avoir un projet professionnel qui oriente l'étudiant vers un choix de formation spécifique

Contenu :

- Connaissances institutionnelles, structurelles, culturelles et techniques pour appréhender les débouchés dans le secteur (connaissance des métiers)
- Sensibilisation à l'intervention : ***concevoir, réguler*** et ***animer*** des séquences pour un public ciblé

Travail de l'étudiant hors présentiel :

- Recherche bibliographique et scientifique thématique par rapport au problème professionnel identifié
- Lecture personnelle d'articles /ouvrages

Bibliographie succincte : Selon la filière

Modalités d'examens : évaluation en contrôle continu

Contrôle continu avec mise en place de CC (support : article, vidéo, fiche de recueil, dossier)

Pas de 2e session.

UNITE D'OUVERTURE et de DIFFERENCIATION

Sont proposées AU CHOIX cette année : cirque – implication événementielle - initiation à la musculation - montage vidéo - PSC1 – sauvetage et sensibilisation à l'entrepreneuriat. Ces 7 propositions vous sont détaillées ci-après.

A COMPLETER

Nombre de crédits affectés à l'UE :	**2 ECTS**	Charge globale du travail étudiant :
INTITULE DU COURS :	**CIRQUE**	
Nom de l'enseignant responsable :	M. LAPOTRE	
Nom(s) du(des) intervenant(s) :	M. LAPOTRE	
Nombre d'heures :	15 h TD	

Pré-requis :.

Compétences visées :

Contenu :.

Travail de l'étudiant hors présentiel :.

Bibliographie succincte :

Modalités d'examens
1ère session :
2ème session :

Nombre de crédits affectés à l'UE :	**2 ECTS**	Charge globale du travail étudiant : 20h
INTITULE DU COURS :	**IMPLICATION EVENEMENTIELLE**	
Nom de l'enseignant responsable :	M. DUCHATEAU	
Nom(s) du(des) intervenant(s) :	Enseignants du département STAPS (M. DIEU, M. GUILBERT, M. SCHIMPF, M. VLAMYNCK)	
Nombre d'heures :	environ 15h TD (variable en fonction de l'événement choisi).	

Pré-requis : Aucun

Compétences visées :
- Développer une culture sportive faite d'apports scientifiques, théoriques et pratiques liées à une connaissance de base des concepts du management d'une manifestation sportive et des apports méthodologiques permettant aux étudiants de se rendre immédiatement opérationnels.
- Collaborer et construire un programme en équipe.
- Formaliser, présenter et conduire une animation au sein d'un événement.
- Assurer la sécurité au regard de la réglementation.

Contenu :
Il s'agit d'un contenu de base en termes de management du sport.
Les grandes fonctions préparatoires à un événement sportif ; déroulement, concrétisation, veille et gestion de l'imprévu durant la manifestation. **Législatif et sécuritaire** : Autorisations, service d'ordre, commission de sécurité. **Logistique** : Organiser l'espace, mise en place des infrastructures. **Aspect sportif** : gestion des concurrents, gestion de l'épreuve.

Travail de l'étudiant hors présentiel : 5 heures

Bibliographie succincte :
Les théories sociologiques de la pratique sportive, PUF, 2002
HILLAIRET Dieter , *L'innovation sportive : entreprendre pour gagner,* L'Harmattan,1999.
DEREYKE, R., « Le management participatif d'un événement sportif », *in* G. LACROIX et A.-M. WASER, *Le management du sport,* Éditions d'Organisation, Paris, 1999.
MADERS, H.-P., CLET, E., *Comment manager un projet ?*, Éditions d'Organisation, Paris, 2002.

Modalités d'examens
1ère session : Participation à des évènements sportifs organisés (ou non) par le département STAPS de l'ULCO (Implication sur une tâche ou une mission précise). Rédaction d'un rapport présentant l'évènement, la mission de l'étudiant…, les résultats et les limites.

2ème session : Epreuve orale ou dossier.

Nombre de crédits affectés à l'UE : **2 ECTS** Charge globale du travail étudiant : 20h environ

INTITULE DU COURS : **INITIATION A LA MUSCULATION**

Nom de l'enseignant responsable : M. GUILBERT – M. BOYADJIAN – M. SCHIMPF
Nom(s) du(des) intervenant(s) : Idem
Nombre d'heures : 15h TD

Pré-requis : Ce module est une première approche pour tous ceux qui seraient intéressés afin de renforcer ou développer leurs connaissances théoriques et pratiques sur la préparation physique et sur la connaissance de son corps

Compétences visées : Savoir gérer sa vie physique – Se connaître et connaître son potentiel athlétique de départ, maîtriser des outils incontournables dans le développement des qualités physiques (endurance, force, vitesse, adresse) – comprendre et connaître le fonctionnement du muscle et des filières énergétiques.

Contenu : TD 1 : travail sur l'échauffement et les étirements ainsi que sur le force (type PPG)
TD 2 : détermination de sa RM (résistance maximale) en salle de musculation et tests vitesse puis détente verticale
TD 3 : aide à la construction de séance personnalisée visant à produire un effet recherché sur son corps au niveau musculaire
TD 4 : test VMA et intérêt de l'utilisation de la fréquence cardiaque (FC)
CM théorique : La préparation physique, les qualités physiques, les filières énergétiques, les mécanismes de la contraction musculaire, l'entraînement de la force, l'endurance, la vitesse, les étirements. Quelques repères traumatologiques, l'échauffement, l'utilisation de la FC…

Travail de l'étudiant hors présentiel :
révision des apports théoriques et **construction d'un cahier personnel de suivi**

Bibliographie succincte : les filières énergétiques (M. PRADET) – Guide des étirements sportifs (C GEOFFROY)

Modalités d'examens
1ère session : un dossier personnel de suivi comptant de contrôle continu puis un écrit de 2 heures comptant de contrôle terminal.

2ème session : oral ou dossier.

Nombre de crédits affectés à l'UE :	**2 ECTS**	Charge globale du travail étudiant : 30h
INTITULE DU COURS :	**MONTAGE VIDEO**	
Nom de l'enseignant responsable : **Nom(s) du(des) intervenant(s)** :	M. VANLERBERGHE – M. VERSCHAVE Idem	
Nombre d'heures :	15h TD	

Pré-requis : Avoir des notions informatiques (windows), une caméra pour deux

Compétences visées : Savoir agencer des scènes filmées pour préparer un document pédagogique

Contenu : filmage, importation de vidéo, changements de formats, utilisation de logiciels de montage libres (windows movie maker ou cinepaint ou cinelerra), incrustation de titres, fondus, commentaires et éventuellement musiques. Exportation dans Didapages (logiciel libre) ou OpenOfficeImpress. Réalisation d'un livre didactique ou d'un diaporama illustré par des vidéos courtes.

Travail de l'étudiant hors présentiel : continuation du travail réalisé en cours

Bibliographie succincte : aucune

Modalités d'examens
1ère session : Réalisation d'un document didactique illustré par la vidéo
2ème session : Idem

Nombre de crédits affectés à l'UE :	**2 ECTS**	Charge globale du travail étudiant :
INTITULE DU COURS :	**PSC1**	
Nom de l'enseignant responsable :	Associations de secourisme	
Nom(s) du(des) intervenant(s) :	Idem	
Nombre d'heures :	**7 h** TD	

Pré-requis :

Compétences visées :
Savoir réagir et dispenser les premiers soins.

Contenu :
- consignes de sécurité
- exercices pratiques (massage cardiaque, intervention sur un blessé par coupure…)
- démonstration du défibrillateur

Travail de l'étudiant hors présentiel :
Penser au renouvellement du diplôme tous les 2 ans.

Bibliographie succincte :

Modalités d'examens
1ère session : contrôle de l'assiduité (pour l'obtention du diplôme) et examen écrit.

2ème session : Epreuve orale.

Nombre de crédits affectés à l'UE :	**2 ECTS**	Charge globale du travail étudiant :
INTITULE DU COURS :	**SAUVETAGE**	
Nom de l'enseignant responsable :	M. VANLERBERGHE	
Nom(s) du(des) intervenant(s) :	M. VANLERBERGHE – M. PAYA	
Nombre d'heures :	15 h TD	

Pré-requis :

Compétences visées :

Contenu :

Travail de l'étudiant hors présentiel :

Bibliographie succincte :

Modalités d'examens
1ère session :

2ème session :

Nombre de crédits affectés à l'UE :	**2 ECTS**	Charge globale du travail étudiant :
INTITULE DU COURS :	**SENSIBILISATION Esprit d'Entreprendre**	
Nom de l'enseignant responsable :	Monsieur Gérard DOKOU	
Nom(s) du(des) intervenant(s) :	à confirmer	
Nombre d'heures :	15 h TD	

Pré-requis :

Compétences visées :
- identifier des opportunités et utiliser les outils de créativité ;
- imaginer, concevoir et structurer un projet innovant ;
- développer la prise de confiance, la connaissance de soi, la créativité ;
- développer la prise d'initiative, l'autonomie, la prise de risque et la capacité de projection dans le futur en faisant abstraction des contraintes ;
- prendre conscience de l'importance du leadership et du dynamisme, du management et du travail d'équipe, du sens de l'effort, de la volonté et de la détermination ;

Contenu :
- Information sur l'entreprise et son fonctionnement dans un contexte socio-économique donné ;
- Composantes et le contenu de l'esprit d'entreprendre tout au long de la vie : attitudes, vision réaliste des activités sociales et économiques du territoire d'appartenance, vision réaliste des réseaux des professionnels économiques du territoire, passage d'une idée à un projet, projet professionnel et projet personnel ;
- Atelier de créativité (techniques, idées et projets innovants) ;
- Mesure du potentiel entrepreneurial : test MACE Découverte ;
- Etudes de cas ou jeux de simulation sur l'esprit d'entreprendre ;
- Méthodologie d'élaboration d'un projet en équipe

Travail de l'étudiant hors présentiel :
Etudes documentaires

Bibliographie succincte :
DESREUMAUX A. et VERSTRAETE T. (2003), *Réflexions sur les outils et les méthodes à l'usage du créateur d'entreprise*, Editions de l'ADREG avril page 54-58.
Gérard A. Kokou DOKOU (sous la direction), Territoire et Entrepreneuriat ; L'exemple des villes entrepreneuriales ; L'harmattan, 2011
DOKOU K. G., BAUDOUX M. et ROGE M. (2000), L'accompagnement managérial et industriel de la PME, l'entrepreneur, l'universitaire et le consultant. - L'Harmattan.
FAYOLLE A. (2005) « Compréhension de l'engagement d'un individu dans le processus de création d'entreprise par une étude de cas », *4ème Congrès de l'Académie de l'Entrepreneuriat*, Paris.
LOUART P., DOKOU K. G, MOLIN H. et NIRRENGARDEN A. (2005), Dirigeant de PME, un métier ? Eléments de réponse. Documentation Française, OSEO

Modalités d'examens
1ère session : Dossier élaboré à partir d'un projet en équipe

2ème session : Evaluation orale ou écrite sur « la conception et les pratiques en matière d'Esprit d'entreprendre »

UE 2.2. : SCIENCES DE LA VIE 5 Crédits ECTS 50 points

ANALYSE DU MOUVEMENT et PHYSIOLOGIE FONDAMENTALE

Nombre de crédits affectés : **2,5 ECTS** Charge globale du travail étudiant :

INTITULE DU COURS : **ANALYSE DU MOUVEMENT**

Nom de l'enseignant responsable : M. BOYADJIAN
Nom(s) du(des) intervenant(s) : M. BOYADJIAN

Nombre d'heures : 8h TD 16 h CM

Pré-requis : qualité de rédaction, mathématiques niveau seconde.

Compétences visées : Apprendre les lois de newtons et les ré investir dans l'étude des APS. Comprendre quelle logique amène aux modèles du fonctionnement du cerveau dans le contexte du contrôle du mouvement.

Contenu : Dans la continuité de la L1, les modèles descriptifs de psychologie expérimentales doivent intégrer, comme en intelligence artificielle, des notions telles que la mémoire et les règles permettant un fonctionnement parcimonieux.
La programmation motrice est abordée selon les modèles en boucle ouverte ou fermée proposés par Keele, ou par Schmidt, qui proposent des formes de stockage des solutions motrices différentes. Quels sont les problèmes épistémologiques issus de ces modèles. Que contient la mémoire lorsqu'il s'agit de mouvement.

Biomécanique : Les différentes lois de Newton sont contextulisées dans l'étude de différentes APS.
TD (8 h): Le TD contient consiste en des exercices de biomécanique pour comprendre comment isoler un système et calculer les différentes variables descriptives de ce système (Quantité de mouvement, moment de force, CG).

Travail de l'étudiant hors présentiel : refaire les exercices du TD, lire les polycops et livre cités.

Bibliographie succincte : Revue STAPS, AFRAPS, et ouvrages Vigot. Et polycop.

Modalités d'examens
1ère session : CC + CT de 1h à 2h

2ème session : CT de 1h à 2h

Nombre de crédits affectés : **2,5 ECTS** Charge globale du travail étudiant : 20h minimum hors cours

INTITULE DU COURS : **PHYSIOLOGIE DU DEVELOPPEMENT**

Nom de l'enseignant responsable : M. THEUNYNCK
Nom(s) du(des) intervenant(s) : M. ZUNQUIN
Nombre d'heures : **6 h** TD **10 h** CM

Pré-requis : Cours de Physiologie fondamentale et appliquée de L1.

Compétences visées : Connaître les différentes étapes du développement et de la maturation de l'homme et adapter ses contenus d'enseignements en fonction de ces données.

Contenu :
Physiologie du développement, Stade de Tanner, Pic de masse osseuse, Pathologies du développement, Adrénarche, Ménarche et Gonadarche

Travail de l'étudiant hors présentiel :
40 h en sus des CM

Bibliographie succincte :
Marieb, Physiologie générale
Van Praagh : Physiologie du sport : Enfant et adolescent

Modalités d'examens
1ère session : questions de cours

2ème session : idem 1ère session

UE 3.2. : SCIENCES HUMAINES 5 Crédits ECTS 50 points

PSYCHOLOGIE et SOCIOLOGIE

Nombre de crédits affectés : **2,5 ECTS** Charge globale du travail étudiant :

INTITULE DU COURS : **PSYCHOLOGIE**

Nom de l'enseignant responsable : Mme RULENCE et M. KUEHN

Nom(s) du(des) intervenant(s) : Mme RULENCE et M. KUEHN

Nombre d'heures : **6h** TD **18h** CM

Pré-requis :
enseignement psychologie L1

Compétences visées :
Les grandes étapes du développement humain.
Connaissance des éléments de développements intellectuels et psychoaffectifs de l'enfant, de l'adolescent et de l'adulte.

Contenu :
Spécificité du développement intellectuel : les fonctions cognitives.
Eléments de psychologie morale et socialisation : pratique et conscience de la règle, des jeux d'enfants aux règlements sportifs. Stades de développement moral de l'enfant, de l'adolescent et de l'adulte.
Le développement psychoaffectif de l'enfant : perspective psychanalytique. Le corps et le sport comme objets d'investissement.

Travail de l'étudiant hors présentiel :
Préparation de dossier et exposé.

Bibliographie succincte :
P. Osterrieth : Introduction à la psychologie de l'enfant. PUF
Missoum G. Thomas R.:PSYCHOLOGIE 0 L4USAGE DES staps ; vIGOT
d;lAGACHE/ La psychanalyse Que sais-je ? 660

Modalités d'examens
1ère session : CC exposé oral TD + CC écrit CM (2h)

2ème session : dossier écrit

Nombre de crédits affectés : **2,5 ECTS** Charge globale du travail étudiant :

INTITULE DU COURS : **SOCIOLOGIE**

Nom de l'enseignant responsable : M. PORROVECCHIO
Nom(s) du(des) intervenant(s) : M. PORROVECCHIO

Nombre d'heures : **6h** TD **18h** CM

Pré-requis : aucun

Compétences visées : Acquisition de compétences critiques et interprétatives de base concernant les principaux phénomènes sociaux auxquels un licencié STAPS devra faire face.

Contenu : 1ére partie : Rappel: qu'est-ce-que c'est, la sociologie? Exemples de recherches et démarches. Introduction à la méthodologie des sciences sociales
2éme partie : Focalisation de l'attention sur les « classiques » : Emile Durkheim, Karl Marx, Max Weber, Georg Simmel, Marcel Mauss, Norbert Elias, Pierre Bourdieu, Erving Goffman
Lors des TD on focalisera l'attention sur certains cas d'études particulièrement significatifs, en partant des théories et des sujets abordés pendant le CM.

Travail de l'étudiant hors présentiel :

Bibliographie succincte :
Textes sur les classiques :
AA. VV., *Pierre Bourdieu : son œuvre, son héritage*. Auxerre : Sciences humaines éditions.2008.
Boudon R., *L'étude sur les sociologues classiques*. Paris : PUF, 2000.
Boudon R., Besnard P., Cherkaoui M., Lécuyer B.P.(dir.), *Dictionnaire de sociologie*. Paris: Larousse. 2005.
Glaber J., Tremoulinas A. (dir.), *La sociologie pour les nuls*. Paris : First interactive. 2001
Heinlich N., *La sociologie de Norbert Elias*. Paris : La Découverte. 2010.
Madras H., *Les grands auteurs de la sociologie : Tocqueville, Marx, Durkheim, Weber*. Paris : Hatier. 1996.
Nizet J., Rigaux N. (dir), *La sociologie de Erving Goffman*. Paris : La Découverte. 2010.
Tarot C., *Sociologie et anthropologie de Marcel Mauss*. Paris : La Découverte. 2010.
Textes de sociologie du sport :
Defrance, J., *Sociologie du Sport*. Paris : La Découverte. 2011
Duret, P., *Sociologie du Sport.* Paris : PUF. 2012
Duret, P., *Sociologie du Sport*. Paris : A. Colin. 2004
Des articles et des documents seront mis à disposition sur SAKAI au fur et à mesure.
L'étudiant qui veuille approfondir les sujets du cours pourra les étudier – en partant des diapositives qui seront mises à disposition sur SAKAI – dans un des textes indiqués en bibliographie, ou bien dans un autre manuel introductif.

Modalités d'examens
1ère session : dossier à rendre + CT : QCM et/ou questions ouvertes, durée 1 heure
2ème session : dossier à rendre + CT : Questions ouvertes (durée 1 heure) ou oral

UE 4.2. : THEORIES ET PRATIQUES APS 12 Crédits ECTS 120 points

Descriptif des 4 autres APS. Elles vous sont donc décrites par ordre alphabétique. Voici les contenus de : Escalade – Football – Lutte et Spécialités.

Nombre de crédits affectés : **2,5 ECTS** Charge globale du travail étudiant : 36h

INTITULE DU COURS : **ESCALADE** (polyvalence L2)

Nom de l'enseignant responsable : M. PLARD
Nom(s) du(des) intervenant(s) : M. PLARD

Nombre d'heures : **24h** TD

Pré-requis : Pas de pré-requis exigé dans la mesure où il s'agit d'un 1er cycle à l'Université et que le vécu des étudiants (collège et / ou lycée) est généralement faible dans cette activité)

Compétences visées :
A partir de la pratique sociale de référence (escalade de difficulté, à vue), extraire des principes d'efficacité motrice (lecture de voie, progression et équilibration) afin de déterminer son propre « profil de grimpeur » (points forts / points faibles en terme de vitesse de déplacement, d'amplitude de mouvements et de prise d'informations).
Pour atteindre le haut de la voie (relais), être capable de construire un « projet de progression », seul ou en groupe (1 grimpeur – 1 Assureur – 1 Observateur), afin d'optimiser son déplacement.
A plusieurs, être capable d'élaborer des situations de résolution d'un problème moteur (identifié par les étudiants) et les présenter aux autres groupes → se construire un « référentiel » de situations
De manière plus globale, l'enseignement de l'escalade en 2ème année de STAPS visera les compétences suivantes :
- Optimiser son déplacement (amplitude, gestion de l'effort, récupération) pour grimper en moulinette des voies variées en direction et en volume dont la cotation sera comprise entre 4a et 6a.
- Assurer sa sécurité et celle d'autrui, à la montée comme à la descente.

Contenu :- Recherche de l'amplitude gestuelle sur des profils verticaux plus ou moins déversants
- Valoriser la fluidité, l'équilibration et le relâchement lors d'une progression en « moulinette » (point d'appui au relais de la voie c'est à dire au point le plus haut du mur)
- Adopter une conduite sécuritaire à l'assurage (1er assureur / contre-assureur) à travers des gestes adaptés et une communication optimale entre grimpeur et assureurs (élaboration d'un langage / code commun)
- Expérimenter la pratique de bloc et proposer des situations d'échauffement / d'apprentissage variées

Travail de l'étudiant hors présentiel :
- Construction d'un dossier relatif aux aspects « sécuritaires » lors de la pratique de l'escalade
- Construction d'un référentiel de situations vues et pratiquées lors des cours de pratique

Bibliographie succincte : - « L'escalade en situation » (collection l'EPS en poche) / S. Testevuide
- articles portant sur l'escalade extraits de la Revue EPS

Modalités d'examens : 1ère session : 2 contrôles continus « pratique » et 2 contrôles continus « théorie répartis sur l'ensemble du semestre
Pas de 2ème session (ni en théorie, ni en pratique)

Nombre de crédits affectés : **2,5 ECTS** Charge globale du travail étudiant **: 10h travail personnel**

INTITULE DU COURS : **Théorie et Pratique FOOTBALL**

Nom de l'enseignant responsable : M. GUILBERT
Nom(s) du(des) intervenant(s) : M. GUILBERT et LAMIRAND
Nombre d'heures : **24 h** TD

Pré-requis : Compétences exigibles niveau Bac APSA football

Compétences visées : En théorie : Connaissances terminologiques, réglementaires, technologiques et didactiques de l'activité.
En pratique : S'inscrire dans un projet collectif en intégrant des principes d'actions offensifs et défensifs répondant à la logique de l'analyse du rapport de force grâce à l'établissement d'un code commun, tout en recherchant le gain du match.
Vivre et appliquer les principes du savoir s'échauffer de manière spécifique.

Contenu :
Forme de pratique : Du 5 contre 5 vers le 8 contre 8
Situations d'échauffement spécifique football
Situations problèmes répondant aux principes d'action suivants : Jouer en mouvement, créer et utiliser les espaces libres, créer de l'incertitude et ne pas perdre la balle pour atteindre la zone de marque au niveau offensif
Défendre la cible, récupérer la balle, s'opposer à la progression des adversaires en réduisant l'incertitude, l'espace et le mouvement au niveau défensif.
Construction des comportements de corps obstacle / recul frein / vitesse de progression optimale / transition OFF DEF, ….

Travail de l'étudiant hors présentiel : Révision des interventions théoriques (environ 6 h TD), Retranscription par groupe des séances pratiques et constitution d'un cahier de séances.

Bibliographie succincte :
- « Education physique des sports collectifs » de Patrick Beunard et Guy Dersoir.
- « Passeport Football » de Daniel Leteurtre , ed revue EPS 2003
- « Enseigner le football en milieu scolaire… au club », Eric Duprat, ed les cahiers Actio, 2007
- « Enseigner le football en EPS », dossier EPS n° 68, de Philippe Roy, ed revue EPS

Modalités d'examens : Tout en contrôle Continu
1ère session : En théorie : 2 contrôles écrits d'une heure (1-historique et règlement et 2- technologie et repères didactiques).
En pratique, 2 évaluations : la première en séance 4 ou 5 sur une situation de 3 contre 1 + 1 de montée de balle et la seconde en séance 8 ou 9 sur du jeu global à 7 + 1 contre 7 + 1 sur 2 x 2 périodes de 7 minutes : efficacité individuelle (10 pts) / collective (5pts) et organisation collective (5pts).

Pas de session 2 car Evaluation en CC.

Nombre de crédits affectés : **2,5 ECTS** Charge globale du travail étudiant :

INTITULE DU COURS : **SPORTS DE COMBAT (lutte – boxe)**
Nom de l'enseignant responsable : M. LAPOTRE
Nom(s) du(des) intervenant(s) : M. LAPOTRE
Nombre d'heures : **24h** TD

Pré-requis : aucun

Compétences visées : **PRATIQUE (20h)**
→ Accepter l'affrontement et en intégrer les principes
→ Préserver son intégrité physique et celle d'autrui
→Acquérir les éléments de base d'un système d'attaque et de défense
→ Mettre en œuvre un projet tactique efficace
Déroulement du cycle : Le cycle combat en L2 vise à faire acquérir aux étudiants des habiletés motrices à la fois en lutte (sport de combat de préhension) et en boxe française (sport de combat de percussion).
Dans cette optique, celui-ci est divisé en deux parties :
-1er temps : 10h de lutte
-2nd temps : 10h de boxe française

THEORIE (4h)
Apport de connaissances culturelles, réglementaires et didactiques au sein des activités combat :
→ Historique des activités
→ Règlement des pratiques sociales de référence
→ Terminologie des activités
→Analyse des habiletés motrices
→Construction d'un répertoire de situations et formes de pratique
Rechercher le gain d'un combat debout en créant des opportunités et en utilisant des formes d'attaque variées face à un adversaire de niveau similaire. Observer un camarade ou son adversaire pour suggérer des adaptations technico-tactiques.

Contenu : Vivre la scolarité dans les APSA supports du niveau 1 au niveau 4 (formes de pratiques et situations d'apprentissage).
En lutte :*Debout :*-amener son adversaire au sol en l'accompagnant (« décalages », « passage dessous »,…)
Au sol :- retourner son adversaire (suppression des appuis…)
- immobiliser son adversaire (« finales »,…)
En boxe française : -construction de la position de garde : *Poings :* -« directs », « crochets » - *Pieds :*-« fouettés », « chassés » -travail des « esquives » (partielle, totale,…) et des « parades » (bloquée, en opposition,…)

Travail de l'étudiant hors présentiel :

Bibliographie succincte : Pascal Legrain, Boxe française, apprentissage et enseignement, 2001

Modalités d'examens : 1ère session : **En lutte :**Sur 6 points : - 1 combat en partenariat (démonstration technique)
Sur 14 points :- 3 combats (2 manches de 1'30) → opposition par poids et par niveau
En boxe française : Sur 6 points : - 1 assaut en partenariat (démonstration technique)
Sur 14 points : - 3 assauts (2 reprises de 1'30) → opposition par poids et par niveau. **PAS DE 2ème session**.

SPECIALITES

Descriptif des différentes spécialités proposées.

Nombre de crédits affectés **: 2,5 ECTS**		Charge globale du travail étudiant :
INTITULE DU COURS :	**LA MOTRICITE ATHLETIQUE : VECUE, ANALYSEE ET TRANSMISE A DES PUBLICS DONNES. (LIENS THEORIE-PRATIQUE)**	
Nom de l'enseignant responsable :	M. SUDRES	
Nom(s) du(des) intervenant(s) :	M. SUDRES	
Nombre d'heures :	**28h** TD	**+ pratique FFSU + stage**

Pré-requis : cours de spé athlé L1 et obligation d'encadrement associatif.
Participation au SUAPS athlétisme et aux compétitions FFSU.

Compétences visées : analyse et implication dans l'encadrement d'un groupe de jeunes en athlétisme au sein d'un club ; tenue d'un carnet illustrant l'organisation des séances sur l'initiation à l'athlétisme. Illustration par la prise en main de séquences en cours pratique de spécialité sur des thèmes donnés.

Contenu : alternance de TD pratiques sur des thèmes identifiés (soit biomécaniques, soit énergétique, soit la découverte d'une épreuve, soit d'une forme de travail, d'une méthodologie d'entraînement) dirigés par le formateur ou proposés par des étudiants de L2 ou L3, et de TD théoriques sur des thèmes choisis (ex : les fondamentaux de la motricité, les observables athlétiques, les choix de formes de travail selon un public, la programmation, la mise en forme d'une séance d'entraînement, etc…).
Autant que possible des images (à partir d'outils didactiques ou de vidéos issues des séances pratiques) viennent alimenter les TD afin de partir du concret et du vécu des étudiants.

Travail de l'étudiant hors présentiel : s'entraîner en suaps et animer(L2) –entraîner(L3ES) au sein des structures fédérales ; tenir son carnet d'entraînement et/ou d'encadrant. Préparation de séances spécifiques collectives au sein du cours de spécialité (L2 L3).

Bibliographie succincte : « Comprendre l'athlétisme » Hubiche et Pradet. INSEP 1996.
Les courses, les sauts, les lancers (ouvrages collectifs) INSEP 2006 à 2008. DVD « planète athlé » FFA 2009
« L'éducation athlétique » Jacques Piasenta INSEP 1988 (livre et vidéo)

Modalités d'examens
1ère session : 2 CC THEORIQUES:
CC1 : tenue d'un carnet d'encadrement (L2)
CC2 : sur un dossier et une vidéo des jeunes athlètes à commenter.
2 CC PRATIQUES : CC1 performance hivernale .

Pas de 2ème session

Nombre de crédits affectés **: 2,5 ECTS** Charge globale du travail étudiant : 60h

INTITULE DU COURS : **SPECIALITE NATATION**

Nom de l'enseignant responsable : M. VANLERBERGHE
Nom(s) du(des) intervenant(s) : M. VANLERBERGHE et M. PAYA

Nombre d'heures : **28h** TD **+ pratique FFSU + stage**

Pré-requis : savoir nager un 200m quatre nages (moins de 4 minutes pour les garçons et moins de 4 minutes 10 pour les filles)
Etre licencié en FFSU et dans un club de natation (FFN de préférence) en tant qu'intervenant.

Compétences visées : Connaître et mettre en œuvre les étapes de la construction du nageur (du sauv'nage jusqu'au pass'compétition). Avoir des outils d'observation, d'intervention et de régulation.
Comprendre et expliquer l'activité du nageur.

Contenu : Les tests ENF ; analyse motrice de l'activité du pratiquant (PIROG), utilisation de l'outil vidéo.
Cours pratique : préparation au 400m quatre nages

Travail de l'étudiant hors présentiel : Minimum de 20h de stage en club en tant qu'intervenant sur un groupe de nageurs (niveau débutant de préférence)
Constitution d'un dossier de stage, lectures personnelles

Bibliographie succincte : P.Schmitt : nager, de la découverte à la compétition
Pelayo, Maillard, Rozier, Chollet : de la natation au collège et au lycée
N. Gal : savoir nager. Potdevin & Pélayo, Manuel de Natation, Amphora.

Modalités d'examens
1ère session : 6 notes :
- CC pratique 1 et 2 (400m quatre nages)
- CC théorie 1 et 2
- FFSU (performance et participation)
- dossier stage en club et soutenance

Pas de 2ème session

Nombre de crédits affectés **: 2,5 ECTS** Charge globale du travail étudiant : 40h

INTITULE DU COURS : **SPECIALITE SPORT DE RAQUETTES (Badminton)**

Nom de l'enseignant responsable : M. DIEU
Nom(s) du(des) intervenant(s) : M. DIEU

Nombre d'heures : 28**h** TD **+ pratique FFSU + stage**

Pré-requis : Pratique : Niveau 3 de compétence : « Pour gagner le match, s'investir et produire des trajectoires variées en identifiant et utilisant des espaces libres pour mettre son adversaire en situation défavorable »

Compétences visées : Niveau 5 des compétences attendues, soit une entrée de classement fédéral en badminton à horizon L3.
Mettre en place des dispositifs didactiques en adéquation avec les niveaux de pratique scolaire et se construire un répertoire de formes de pratique scolaires ET fédérales.
Se construire une conception « scolaire » des sports de raquette intégrant visées éducatives et transformations motrices.
Appréhender le fond culturel du badminton (tournoi, entraînement)

Contenu : Entraînements physiques, techniques et tactiques sur les différents secteurs de jeu avec comme priorité : « construire une posture de badiste » dans l'optique de l'épreuve de spécialité du CAPEPS et/ou de l'épreuve de pédagogie du DE1 de Badminton.
Approfondissement du cours de L1 technologie badminton. Les ressources mobilisées en sport de raquette. Les niveaux de jeu en badminton. Présentation et régulations des séances du stage en club

Travail de l'étudiant hors présentiel : Trouver un stage et pratiquer en club. S'investir en FFSU et dans les différents tournois fédéraux. A partir de la bibliographie, aller rechercher de l'info et construire un dossier « bad » en prévision de la prise en main d'un groupe et/ou du concours.

Bibliographie succincte :
FERLY Bertrand, PAPELIER Guy. Enseigner le Badminton en milieu scolaire. Les cahiers Actio. 2003
GOMET, Doriane. Badminton, de l'élève débutant au joueur de compétition. Vigot, 2003
COUARTOU (G) ; GRUNENFELDER (F), Badminton, de l'école aux associations. 1996
LEVEAU Claude. Le Badminton en situation, « observer et intervenir », éd. Revue EPS. 2007

Modalités d'examens
1ère session : Evaluation pratique (3h) sur un tournoi.
L1 : Evaluation théorique sur 20 questions (1h) sur table (cours)

Pas de 2ème session

Nombre de crédits affectés **: 2,5 ECTS**		Charge globale du travail étudiant : 28 h + 10 h travail personnel + FFSU
INTITULE DU COURS :	**SPECIALITE BASKETBALL**	
Nom de l'enseignant responsable :	M. DEVOS	
Nom(s) du(des) intervenant(s) :	M. DEVOS	
Nombre d'heures :	**28h TD**	**+ pratique FFSU + stage**

Pré-requis : pratique du basket dans un contexte fédéral et compétitif. Fondamentaux techniques et tactiques nécessaires à une pratique de spécialité ;

Compétences visées :
Un étudiant pratiquant capable d'analyser, de concevoir et d'encadrer l'activité basket

Contenu :
Mise en place et travail technique offensif et défensif selon des thèmes définis/ Pratique à finalité compétitive
En pratique :
L2 : pratique + Préparation de séquences d'échauffement encadrées par les étudiants sur la préparation physique
En théorie :
L2 : le projet technique par catégorie, les fondamentaux individuels et collectifs offensifs et défensifs, la préparation physique spécifique dans la cadre du basket-Ball, les principes d'encadrement de séances

Travail de l'étudiant hors présentiel :
Retranscription des séances pratiques à l'écrit. Révision des apports théoriques et techniques. Préparation de séances à encadrer

Bibliographie succincte :
Basket-ball - De l'école aux associations - G. Bosc et T. Poulain
Fiches techniques du basket-Ball – JP de Vincenzi
Basket : Méthodes d'entrainement, la formation du joueur – P. Vincent
Basket-Ball - Approche totale, analyse technique et pédagogique – JP de Vincenzi

Modalités d'examens
1ère session :
2 CC théoriques + 2 CC pratiques + 1 note FFSU + Dossier et soutenance de dossier de stage (soutenance de 15 min)
Pas de 2ème session

Nombre de crédits affectés **: 2,5 ECTS** Charge globale du travail étudiant : **28h TD + FFSU + stage**

INTITULE DU COURS : **SPECIALITE FOOTBALL**

Nom de l'enseignant responsable : M. GUILBERT
Nom(s) du (des) intervenant(s) : M. GUILBERT et M LAMIRAND

Nombre d'heures : **22h TD** **6h CM + pratique FFSU + stage**

Pré-requis : Pratique du football en milieu fédéral et compétitif. Connaissances sur l'effort athlétique du footballeur. Connaissances théoriques et pratiques sur les principes d'animation défensive et offensive en 11 contre 11. Etre licencié en club et pratiquer régulièrement la compétition.

Compétences visées : Appréhender au mieux la notion de « préparation physique intégrée du footballeur », renforcer les acquis technico-tactiques sur le jeu au poste en jeu à 11.

Contenu : En pratique : séances basées sur le concept de préparation physique intégrée avec 4 thèmes principaux
1. développement de la capacité aérobie
2. développement de la puissance aérobie (efforts intermittents mixtes : courts /longs)
3. développement de la force (endurance et vitesse)
4. développement de la qualité de vitesse (réaction, puissance, gestuelle)

Puis jeu au poste à 11 contre 11

En théorie : compléments théoriques sur la préparation physique du footballeur

Travail de l'étudiant hors présentiel : révision apports théoriques + retranscription et construction des séances pratiques + implication en club (stage de mise en situation d'éducateur devant durer au minimum 8 semaines à raison d'une séance encadrée par semaine)

Bibliographie succincte :
- « Une préparation physique programmée » de Jean Paul Ancian, ed Amphora
- « Football et musculation » de Gilles Cometti 1993 éd ACTIO
- « Gainage pour le footballeur » de Michel Gaillaud et Olivier Pauly, 2010 ed Amphora
- Toutes les revues « Vestiaires Magazines » ed RC Média et plus particulièrement les rubriques préparation physique.
- « De l'entrainement à la performance en Football » sous la direction d'Alexandre DELLAL, Ed De Boeck, 2008

Modalités d'examens
1ère session : En théorie, deux écrits de 1H en contrôle continu portant sur les connaissances liées à la préparation physique intégrée dans le cadre de l'activité football ainsi que sur les séances réellement vécues en pratique. En pratique, deux évaluations en jeu 11 contre 11 portant sur les différentes dimensions de la performance (technique, tactique, physique et mentale). Jeu au poste.

Pas de session 2 car Evaluation en CC.

Nombre de crédits affectés **: 2,5 ECTS** Charge globale du travail étudiant : 100h

INTITULE DU COURS : **SPECIALITE GYMNASTIQUE**

Nom de l'enseignant responsable : M. DUMEZ
Nom(s) du(des) intervenant(s) : M. DUMEZ

Nombre d'heures : **28h** TD **+ pratique FFSU + stage**

Pré-requis : L'étudiant doit maîtriser une acrobatie en avant (salto, saut de main) et une acrobatie en arrière (salto, flip)

Compétences visées : Savoir s'entraîner, savoir analyser son activité, concevoir un enchaînement au sol et sur un agrès au choix, savoir préparer une séance de pratique

Contenu : L'étudiant est amené à concevoir un plan d'entraînement pour se préparer à des échéances compétitives universitaires. Parallèlement, des contenus historiques, biomécaniques et réglementaires sont ventilés durant le cycle. Un stage en club obligatoire permet de mettre en pratique les connaissances didactiques et pédagogiques.

Travail de l'étudiant hors présentiel : l'étudiant doit être inscrit en club et/ou s'investir dans le cadre du suaps. L'étudiant doit également valider un stage en club en encadrant un groupe d'enfants.

Bibliographie succincte : Denis Hauw, L'acrobatie.

Modalités d'examens
1ère session : 2 Evaluations pratiques dans le cadre d'une compétition FFSU et 2 CC en théorie (épreuve orale de 20 min portant sur les aspects didactiques et pédagogiques de l'activité,..)
Pas de 2ème session.

Nombre de crédits affectés : **2,5 ECTS** Charge globale du travail étudiant : 28h

INTITULE DU COURS : **SPECIALITE SPORTS DE COMBAT**

Nom de l'enseignant responsable : M. LAPOTRE
Nom(s) du(des) intervenant(s) : M. LAPOTRE

Nombre d'heures : **28h** TD **+ pratique FFSU + stage**

Planification annuelle :

-préparation physique (travail foncier, renforcement musculaire,…)
-travail technique commun (enrichissement des savoir-faire de chacun)
-travail technique dans son activité de prédilection en vue de préparer les échéances compétitives.

THEORIE :

- Analyser, concevoir et mettre en œuvre des situations destinées à élever son niveau personnel de ressources et de performance.
- Construction d'un répertoire de situations et formes de pratique.
- Construction d'une conception « scolaire » de l'APSA support intégrant visées éducatives et transformations motrices

Contenu :

La « spécialité combat » a pour but premier de permettre à chaque étudiant de compléter son entraînement de club en vue d'augmenter son degré de performance.
D'autre part, la pluralité des profils de combattants laisse envisager la possibilité d'un enrichissement mutuel tout au long de l'année.

Les séances auront donc pour but de travailler le pôle technico-tactique des différentes activités de combat supports dans un climat de travail respectueux de l'intégrité physique d'autrui.

Travail de l'étudiant hors présentiel :

Retranscription écrite des éléments abordés durant les séances
Construire ses propres situations ou celles qui sont destinées au groupe
Construction de questionnaires au regard de sa spécialité de club

Modalités d'examens

2 CC pratique
2 CC théorie (30 min)
Note FFSU
dossier stage club + soutenance
Pas de 2ème session

Nombre de crédits affectés : **2,5 ECTS** Charge globale du travail étudiant : 30h + SUAPS/FFSU

INTITULE DU COURS : **SPECIALITE HANDBALL**

Nom de l'enseignant responsable : M. VERSCHAVE
Nom(s) du(des) intervenant(s) : M. VERSCHAVE
Nombre d'heures : **28 h** TD **+ pratique FFSU + stage**

Pré-requis : pratique du handball dans un contexte fédéral et compétitif. Fondamentaux techniques et tactiques du jeu au poste

Compétences visées :
Savoir circuler dans des conditions aléatoires de jeu face à 2 types de défense (alignée, en 2 lignes) et savoir discuter au sein d'un grand groupe à partir d'éléments objectifs (statistiques et invaraints)

Contenu :
Théorie : connaissances réglementaires, aspects culturels et terminologiques, points forts et faibles des différents types de défense et principes généraux d'attaque de ces défenses. Connaissance des niveaux de jeu (1 et 2).
Pratique : mettre en relation les points faibles et forts de défenses avec la mise en place de plans d'actions individuelles et collectives

Travail de l'étudiant hors présentiel :
pratique en club et participation au SUAPS et aux compétitions FFSU + prise en charge d'un groupe de joueurs de club (préparation et animation de séances)
Fiches de lecture.

Bibliographie succincte :
Mariot, J. (1994). *Handball. De l'école… aux associations.* Paris : Revue EPS.
Constantini, D. (1997). *Handball.* Paris : FFHB, Revue EPS.

Modalités d'examens
1ère session : E
2 écrit (1/2h) + 2 épreuves de pratique + 1 note SUAPS/FFSU + 1 note stage en club (dossier et soutenance)

Pas de 2ème session

Nombre de crédits affectés à l'UE : **2,5 ECTS** Charge globale du travail étudiant : 30 h

INTITULE DU COURS : **SPECIALITE PREPARATION PHYSIQUE**

Nom de l'enseignant responsable : M. DITTE
Nom(s) du(des) intervenant(s) : M. DITTE

Nombre d'heures : **28 H** TD **+ pratique FFSU + stage**

Pré-requis :
- un goût pour l'effort et les pratiques physiques
- être capable de s'entraîner plusieurs fois par semaine : 2 à 3 fois
- plusieurs pratiques hebdomadaires durant l'année

Compétences visées :

Contenus : - les grands principes en musculation
- les étirements
- la planification de l'entraînement
- les paramètres de la force
- les procédés et méthodes en musculation
- les qualités physiques
- les méthodes d'entraînement des qualités physiques
- les techniques de récupération

Travail de l'étudiant hors présentiel : - construction d'un carnet d'entraînement personnalisé récapitulant toutes les séances d'entraînement de l'étudiant
- construction et utilisation d'un référentiel analysant les tests physiques de l'étudiant de début et de fin d'année
- des séances d'entraînements régulières en vue d'améliorer ses qualités physiques
- une pratique de club
- une obligation de fréquentation régulière des créneaux de SUAPS (en priorité en musculation et en préparation physique)

Bibliographie succincte :
- La préparation physique, optimisation et limites de la performance sportive, LE GALLAIS D. et MILLET G., 2007, Editions STAPS
- Guides mouvements de musculation : approche anatomique, DELAVIER F., 2005, Editions VIGOT
- La préparation physique, PRADET M., 1996, Editions INSEP
- Manuel d'entraînement, WEINECK J., 1997, Editions VIGOT

Modalités d'examens
- 2 épreuves théoriques
- 1 carnet d'entraînement à rendre
- 2 notes en pratique
- 1 note en FFSU (participation à un maximum de compétitions ; minimum 3 obligatoires)

Nombre de crédits affectés : **2,5 ECTS**	Charge globale du travail étudiant : 30 h
INTITULE DU COURS :	**SPECIALITE VOLLEY-BALL**
Nom de l'enseignant responsable :	M. DITTE
Nom(s) du (des) intervenant(s) :	M. DITTE
Nombre d'heures :	**28 h** TD **+ pratique FFSU + stage**

Pré-requis :
- les pré-requis techniques (en pratique) dans l'APSA : passe, manchette, attaque et service
- être licencié en club (une pratique régulière demandée et conseillée)
- une connaissance de l'APSA (en 6 contre 6, notamment)

Compétences visées :
un étudiant pratiquant et observateur capable d'analyser la pratique et d'intervenir sur quelques tâches d'apprentissage

Contenus :
- utilisation de l'outil vidéo
- observation et analyse de différents comportements moteurs (du débutant au confirmé)
- organisations offensive et défensive
- les systèmes de jeu
- réflexions autour des programmes et des compétences
- la préparation physique

Travail de l'étudiant hors présentiel :
- préparation de situations d'apprentissage en fonction d'une thématique
- analyse vidéo
- réalisation d'un mémoire de stage en club
- pratique régulière en club
- stage en club

Bibliographie succincte :

- Le volley-ball en situation, METZLER
- Manuel de volley-ball, BORTOLI
- Volley-ball, de l'école aux associations, CHENE, LAMOUCHE et PETIT
- Le guide du volley-ball, THEVENOT

Modalités d'examens :
2 épreuves théoriques, 1 mémoire à rendre sur le stage en club et 1 soutenance de stage, 2 notes en pratique et 1 note en FFSU (pratique compétitive)

LE DEPARTEMENT STAPS
(Filières, débouchés…)

D.E.U.S.T.

Diplôme d'Etudes Universitaires en Sciences et Techniques

☛ Professionnalisation aux métiers de l'animation dans le domaine de l'Activité Physique, Sportive et Artistique pour des populations littorales et régionales.
☛ Construction d'un référentiel professionnel d'animateur étayé par les disciplines Bio-Psycho-Socio, la pratique d'A.P.S.A. et la mise en situation professionnelle.
☛ Approfondissement des outils de communication : expression écrite orale, anglais, informatique et vidéo.
☛ Préparation aux concours des métiers du sport

L1 et L2

Possibilité de valider le **D**iplôme d'**E**tudes **U**niversitaires **G**énérales

☛ Développement d'une culture générale scientifique dans le domaine des sciences biologiques, sciences humaines et sociales.
☛ Applications aux pratiques sociales des A.P.S.A.
☛ Approfondissement des outils de communication : expression écrite orale, anglais, informatique.
☛ Initiation à l'analyse des savoirs pratiques et théoriques en situation (observation, participation...).

L3

☛ Idem Licence 1 et 2 pour les éléments du tronc commun exploitable pour les trois mentions.
☛ Déclinaisons aux objets culturels A.P.S.A. et à leur(s) environnement(s) professionnel(s) en fonction des différentes mentions (APA, Education et Motricité, Management, Entraînement Sportif).
☛ Initiation à la construction de savoirs scientifiques.
☛ Outils de communication : expression écrite orale, anglais, informatique au service de la rédaction de documents écrits d'envergure (mémoires, rapports, écrits/oraux concours)
☛ Exploitation de savoirs en situation sociale (en lien avec les exigences des mentions).

MASTER

☛ Approche épistémologique des savoirs dans les sciences d'appui.
☛ Elaboration de savoirs scientifiques (mémoire de recherche)
☛ Exploitation de savoirs en situation sociale selon mention (rapports de stages)
☛ Transmission et construction des savoirs de la culture scientifique ayant pour objet les APSA

A.P.A. – Activités Physiques Adaptées

La licence APA prépare les étudiants à intervenir auprès de publics présentant des difficultés dans l'accès aux pratiques sportives. Elle forme autant des enseignants en éducation physique, des éducateurs en activités physiques et Sportives, des opérateurs, des actiphysiciens, suivant les dénominations en usage dans les établissements. Ils s'adressent aux handicaps sensoriels, physiques, aux maladies comme le diabète, l'obésité, aux opérés cardiaques dans le cadre de leur réadaptation à l'effort (phase III), aux personnes en difficulté d'insertion sociale (détenus, jeunes en rupture,..). Le programme comprend des sciences humaines et sociales (histoire, psychologie, sociologie, sciences de l'éducation…) et des sciences de la vie (anatomie, physiologie…) ainsi que des outils méthodologiques (anglais, informatique, méthodologie de la recherche). La partie spécifique apporte des connaissances liées aux pathologies des publics handicapés ou malades, des enseignements plus spécialisés encadrés par des professionnels comme la pratique sportive en fauteuil, le torball, … L'accent est porté sur la formation préprofessionnelle : l'étudiant choisi un lieu de stage, à partir duquel il va mettre en œuvre un projet en activités physiques, qu'il consigne dans un mémoire. Le document fait l'objet d'une soutenance.

E.M. – Education et Motricité

La mission Education Motrice de la licence 3 STAPS est spécifiquement orientée vers la préparation aux métiers de l'enseignement. Ses contenus de formation sont axés sur:

- La préparation aux épreuves écrites des concours de l'enseignement (CAPEPS, PE...) avec un accent mis sur la méthodologie des écrits et sur l'apport de connaissances issues de différents champs scientifiques
- La préparation aux épreuves orales par l'analyse didactique et pédagogique des pratiques enseignantes
- Le statut et la fonction de l'EPS comme discipline d'enseignement au sein du système scolaire
- La connaissance approfondie des APSA
- La découverte et pratique de nouvelles APSA (stage de plein air et musculation)

L'étudiant de L 3 E.M doit acquérir la compétence "un pratiquant réfléchissant" menant un projet de formation à son terme.

E.S. – Entraînement Sportif

La mention « Entraînement Sportif » s'adresse tout particulièrement aux étudiants possédant une haute qualification dans un domaine et désirant s'orienter vers des professions liées au milieu sportif (entraîneur, CTR, compétiteurs…). Elle se veut de plus spécifiquement littorale en attribuant un regard particulier aux disciplines développées en espace littoral (sports de glisse liés à la mer et au vent, aviron, natation…) ainsi que des sports collectifs très représentés sur le littoral (handball, basket…).

M.S. – Management du Sport

La licence 3ème année en « *management du sport* » est une formation pluridisciplinaire, avec des enseignements en APPN, management d'entreprise, management de projet, économie, développement des territoires, gestion de comptabilité, logiques des organisations, droit du sport, droit de l'image, institutions publiques locales, communication et information, informatique de communication et anglais, un stage de longue durée et des projets annuels « de promotion » permettant d'affiner l'orientation professionnelle de chaque étudiant. Elle est destinée à préparer des étudiants à des métiers dans les domaines de l'événementiel sportif et du développement local du sport. Les secteurs d'activités qui offrent des débouchés sont ceux de l'organisation sportive, de la communication et de l'événementiel sportif, des collectivités territoriales, du sport de haut niveau, enfin les secteurs socioéducatif et de l'industrie des loisirs, à des niveaux de responsabilité intermédiaire et parfois après des concours administratifs. Des poursuites d'études sont envisageables en masters professionnels dans les champs du « *management du sport* », de la « *communication* » ou du « *développement des territoires* », pour ceux ambitionnant des fonctions d'encadrement ou de direction, ainsi qu'en masters recherche pour des personnes se destinant à la recherche publique ou privée ou encore à l'enseignement supérieur.

Département STAPS

ORGANISATION Licence Master Doctorat (L.M.D ou 3-5-8)

DOCTORAT

3 ans

MASTER

***APPS à l'ULCO**
***Education Physique et Santé, Eduquer par les APSA**

2ans
à Calais

LICENCE

spécialité APA, EM, ES, MS
3ème année
à Calais

DEUST

2 ans à Longuenesse

passerelle possible vers la 3ème année de Licence à Calais. Validation d'études à demander !

2 premières années
à Boulogne
ou Calais
ou Dunkerque

BACCALAUREAT (ou DAEU ou Validation d'Acquis Professionnels)

ULCO - Département STAPS – 220, avenue de l'Université - BP 65526 - 59379 DUNKERQUE Cedex. Tél. : 03.28.23.76.67.
Fax : 03.28.23.76.52. Email : stapsdk@univ-littoral.fr

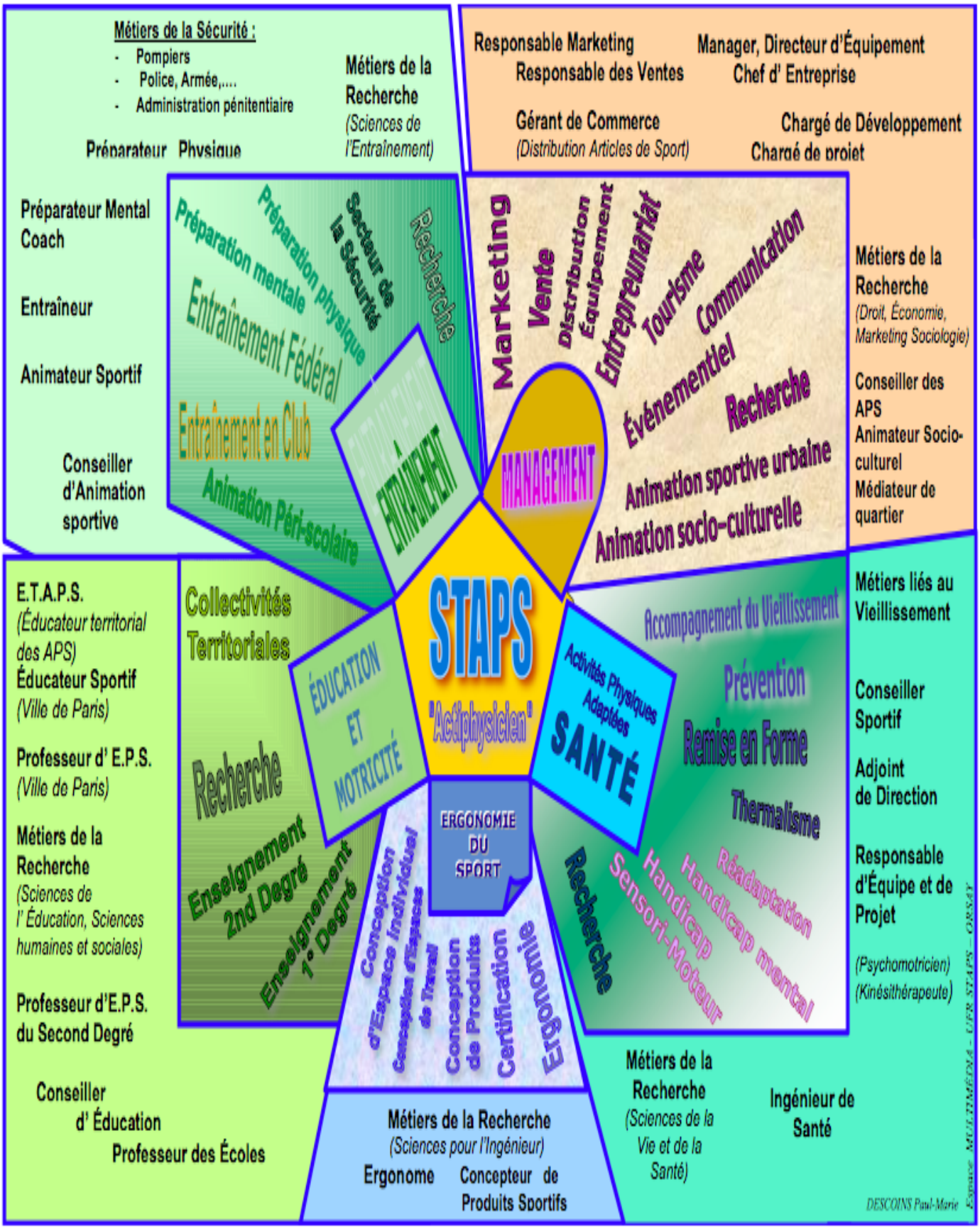
Métiers de la Sécurité :
- Pompiers
- Police, Armée,....
- Administration pénitentiaire
Préparateur Physique
Métiers de la Recherche
(Sciences de l'Entraînement)
Préparateur Mental
Coach
Entraîneur
Animateur Sportif
Conseiller d'Animation sportive
Recherche
Secteur de la Sécurité
Préparation physique
Préparation mentale
Entraînement Fédéral
Entraînement en Club
Animation Péri-scolaire
ENTRAÎNEMENT
Responsable Marketing
Responsable des Ventes
Manager, Directeur d'Équipement
Chef d' Entreprise
Gérant de Commerce
(Distribution Articles de Sport)
Chargé de Développement
Chargé de projet
Marketing
Vente
Distribution
Équipement
Entrepreunariat
Tourisme
Communication
Événementiel
Recherche
Animation sportive urbaine
Animation socio-culturelle
MANAGEMENT
Métiers de la Recherche
(Droit, Économie, Marketing Sociologie)
Conseiller des APS
Animateur Socio-culturel
Médiateur de quartier
E.T.A.P.S.
(Éducateur territorial des APS)
Éducateur Sportif
(Ville de Paris)
Professeur d' E.P.S.
(Ville de Paris)
Métiers de la Recherche
(Sciences de l' Éducation, Sciences humaines et sociales)
Professeur d'E.P.S. du Second Degré
Conseiller d' Éducation
Professeur des Écoles
Collectivités Territoriales
Recherche
Enseignement 2nd Degré
Enseignement 1° Degré
ÉDUCATION ET MOTRICITÉ
STAPS
"Actiphysicien"
ERGONOMIE DU SPORT
Conception d'Espace Individuel
Conception d'Espace de Travail
Conception de Produits
Certification
Ergonomie
Métiers de la Recherche
(Sciences pour l'Ingénieur)
Ergonome
Concepteur de Produits Sportifs
Activités Physiques Adaptées
SANTÉ
Accompagnement du Vieillissement
Prévention
Remise en Forme
Thermalisme
Recherche
Handicap Sensori-Moteur
Réadaptation
Handicap mental
Métiers de la Recherche
(Sciences de la Vie et de la Santé)
Ingénieur de Santé
Métiers liés au Vieillissement
Conseiller Sportif
Adjoint de Direction
Responsable d'Équipe et de Projet
(Psychomotricien)
(Kinésithérapeute)
DESCOINS Paul-Marie
Équipe MUTAMÉNA - UFR STAPS - ORSAY

INFORMATIONS PRATIQUES

S.M.P.P.S.

Service de **M**édecine **P**réventive et de **P**romotion de la **S**anté

smpps@univ-littoral.fr

- Soins d'urgence (malaises, blessures, accidents...)
- Souci ponctuel, service d'écoute
- Visites médicales gratuites et contrôle de vaccination par les médecins sur rendez-vous
- Prise de rendez-vous avec le psychologue
- Suivi médical (avec aménagements de la vie universitaire ; 1/3 temps thérapeutique...)
- Sensibilisation aux thèmes de la santé publique qui touchent souvent les étudiants : sécurité routière, alcoolisme, suicide, contraception, stress, équilibre alimentaire...

Coordonnées des infirmières – assistantes sociales et psychologue :

Mme DELACRE (pour Boulogne et Calais). Tél. : 03.21.30.40.40. (Bl/Mer) 03.21.46.36.00. (Calais)
Mme VANDEZANDE(pour Dunkerque et Saint-Omer). Tél. : 03.28.23.71.61.
Mme GOSSELIN, Assistante Sociale sur les sites Boulogne, Calais, Saint Omer au 03.21.30.40.40.
Mme LEMAIRE, Assistante Sociale sur le site de Dunkerque au 03.28.23.70.67.

S.U.A.I.O.I.P.

Service **U**niversitaire d'**A**ccueil **I**nformation **O**rientation et **I**nsertion **P**rofessionnelle

suaio@univ-littoral.fr

Ce service regroupe le bureau d'information, Orientation, le bureau d'insertion professionnelle et le bureau des stages.

- Réorientation au sein et hors Université
- Information sur les formations et métiers
- LE TUTORAT - une aide au travail personnel, documentaire et un appui aux techniques d'auto-évaluation et d'auto-formation (les révisions, aide à la rédaction, utilisation de la bibliothèque, internet, prise de notes...)
- Insertion professionnelle

Personne à contacter :

A Boulogne : Mme GERARD - Maison de l'Etudiant – Tél. : 03.21.30.40.44.
A Calais : Mme RAWSKI - Bâtiment de la BU – Tél. : 03.21.46.36.13.
A Dunkerque :Mme BAUJARD – Maison de l'Etudiant - Tél. : 03.28.23.75.50.
Services Centraux – Dunkerque : Secrétariat - Accueil : Mme CARELLE- Tél. : 03.28.23.73.03.

SERVICE SCOLARITE ET BUREAU DE LA VIE ETUDIANTE

- Inscription administrative tardive, réimpression de carte d'étudiant...
- Gestion des dossiers de bourses et FSDIE (fonds de solidarité et de développement des initiatives étudiantes). Celle-ci permet une aide sociale aux étudiants en difficulté et permet également le soutien de projets étudiants (association culturelle, de solidarité, événement sportif...)
- Transferts Arrivées/Départs de l'ULCO
- Animation de la vie étudiante
- Gestion des emplois étudiants

Contact : Service de la scolarité à Dunkerque : 03.28.23.73.15. Bureau de la vie étudiante : 03.28.23.73.46.

BUREAU DES STAGES

Il gère les conventions de stage des étudiants de l'ULCO et les renseigne sur la réglementation relative aux stages. Il assure également la diffusion des offres émanant des entreprises et propose aux étudiants qui le désirent, les offres de ministères. Il peut aider l'étudiant dans sa recherche de stage en lui proposant notamment des pistes de recherche.

Contact : A Dunkerque : Gestionnaire : Mme DELAPLANQUE - Tél. : 03.28.23.73.32. e-mail : stages@univ-littoral.fr

RELATIONS INTERNATIONALES

Les études supérieures, tant par leur contenu que par leur mode d'évaluation, s'inscrivent dans une logique européenne. Les diplômes français sont valables dans toute l' U.E., un emploi peut, une fois franchie la barrière linguistique, être occupé dans toute l'union. Cependant, des différences entre les formations persistent. Certaines, comme la langue ou la distance, peuvent être perçues comme handicapantes. D'autre, comme la découverte d'une culture, d'une approche professionnelle, d'une façon de vivre, sont très enrichissantes.

C'est pourquoi les Universités développent de plus en plus des échanges d'étudiants et d'enseignants. Des stages à l'étranger sont obligatoires dans nombre de cursus commerciaux, fortement encouragés dans les grandes écoles. Dans notre discipline STAPS, elles sont une chance unique d'ouverture permettant de mieux appréhender, à travers l'expérience d'autre pays, ce que seront l'enseignement et la pratique sportive dans les années à venir.

Ces échanges d'étudiants sont possibles à partir de L2. Des partenariats existent actuellement en STAPS avec l'Espagne et le Canada, d'autres sont à développer.

C'est le responsable Relation Internationales de l'Université qui aide l'étudiant à la préparation administrative de son séjour, le correspondant RI du département STAPS (D.THEUNYNCK, courriel : denis.theunynck @univ-littoral.fr) gère les problèmes de validation ou d'examens liés à cet échange.

Un certain nombre de bourses peuvent être obtenues auprès des collectivités (Erasmus, bourse complémentaire du Conseil Général...) pour couvrir le surcoût engendré par ce déplacement à l'étranger. Des échanges peuvent également, sous certaines conditions, et avec parfois plus de difficultés financières, être réalisés en dehors de l'Europe. Des bourses et conditions spécifiques existent alors. Dans tous les cas, un échange se prépare dès le mois de janvier qui précède la rentrée universitaire de septembre suivant... Ainsi, pour un séjour à l'étranger en septembre 2015, les dossiers devront être préparés dès janvier/février 2015.
Correspondant du Département : M. Denis THEUNYNCK. 03.21.46.36.44/45
Bureau des Relations Internationales :
A **Boulogne** : Mme DELCOUR - tél. 03.21.30.40.60.
A **Calais** : Mme CHIQUI – contact à prendre au 03.28.23.68.89.
A **Dunkerque** : Mme CHIQUI - Centre de la Citadelle : tél.03.28.23.72.27. (lundi, mardi et vendredi)
Aux **Services Centraux** : 1, place de l'Yser – BP 71022 – 59375 Dunkerque cedex 1. Tél. : 03.28.23.73.28. e-mail : relint@univ-littoral.fr

S.U.A.P.S.

Service **U**niversitaire des **A**ctivités **P**hysiques et **S**portives

Le SUAPS vous propose un éventail de plus de 29 activités réparties sur les 4 sites universitaires. Il organise, développe et anime ces activités physiques et sportives pour tous les étudiants de l'Université du Littoral. Il met en place des tournois, raid, nuits du sport et Journée du Sport sur les différents sites de l'Université. Dès la rentrée, les plannings sont affichés dans les sites universitaires et distribués lors des pré-rentrées. Les activités débutent le 22 septembre 2014.
Contact : Les secrétariats STAPS/SUAPS.

ET

F.F.S.U.

Fédération **F**rançaise du **S**port **U**niversitaire

La pratique d'un sport dans le cadre de l'association sportive universitaire (compétitions, arbitrage, encadrement, participation) vous donnera une note de pratique ajoutée à la pratique de spécialité. Cette note varie donc en fonction de votre implication de l'étudiant dans l'activité choisie et de votre niveau de performance sportive.
Contact : Les secrétariats STAPS/SUAPS.

BIBLIOTHEQUE UNIVERSITAIRE
Ou BULCO

La consultation sur place des documents est libre et gratuite pour tous les publics. Pour emprunter des documents et pour bénéficier des services de la BULCO, l'inscription (gratuite pour les étudiants et personnels de l'ULCO) est obligatoire. Conditions générales du prêt à domicile pour un étudiant : 10 ouvrages, 10 revues et 3 vidéos pour 15 jours, prêt renouvelable 1 fois.

Le service du Prêt entre Bibliothèque (PEB) recherchera, auprès des bibliothèques françaises ou étrangères, tout document (livre, article, périodique, thèse...) ne se trouvant pas à la BULCO.
Adresses :
A **BOULOGNE SUR MER** : Place Henri Heine – Tél. : 03.21.99.41.30.
A **CALAIS** : 190, rue Ferdinand Buisson – Tél. : 03.21.46.36.80.
A **DUNKERQUE** : 55, avenue de l'Université – Tél. : 03.28.23.74.74.
A **SAINT-OMER** : Avenue Descartes – Tél. : 03.21.38.87.82.
Portail web : www.bulco.univ-littoral.fr

Qu'y trouver ? Plus de 130 000 ouvrages, 900 abonnements de périodiques, plus de 3 000 périodiques scientifiques accessibles en ligne, CD, DVD, photographies, 10 000 cartes (fonds documentaire relatif au droit, économie-gestion, lettres, langues, sciences et technologies, sciences humaines, STAPS, maintenance industrielle, environnement – collections particulières (relais INSEE, documentation européenne, cartothèque...).

L'ATELIER CULTURE

Les spectacles sont gratuits et ouverts à tous (Carte d'adhésion à 1Euro pour les étudiants et lycéens – 2Euros tous publics). Les réservations de spectacles ainsi que les inscriptions aux ateliers se font de 9h à 12h et de 14h à 17h à l'Atelier Culture au 03.28.23.70.69. Les portes ferment à l'heure exacte du début de la représentation..
Contact : Rue du Gouvernement – 59140 Dunkerque. Tél. : 03.28.23.70.69.
E-mail : lapiscine@univ-littoral.fr Web : www.atelierculture.fr

La Chapelle – Atelier Culture – 21 rue Saint-Louis – BP 774 - 62327 Boulogne-sur-Mer cedex

RESTAURANTS UNIVERSITAIRES
Ou RU

Un repas complet (selon votre choix, s'ajoutera au plat principal : Entrée et/ou Fromage et/ou dessert et/ou une boisson) vous sera servi. Votre carte d'étudiant vous permet de créditer votre compte et d'y faire débiter le prix du repas directement

Vous y trouverez des repas traditionnels (repas à thème, animations....) mais également des sachets-repas, de la petite restauration...

A **BOULOGNE SUR MER** : 46 rue du Vivier – Tél. : 03.21.33.65.70.
A **CALAIS** : 275 rue Martin Luther King – Tél. : 03.21.97.17.40.
A **DUNKERQUE** : 1, place des Nations – Tél. : 03.28.66.28.26.
A **LONGUENESSE** : Bistrot U dans l'IUT : 03.21.11.19.76.

TRANSPORTS

Un service de bus est mis à la disposition des étudiants, jusqu'en décembre 2014, il s'agit du « BCD ». Les coordonnées : rue Marcel Dassault 62100 CALAIS – Tél. : 03 21 00 98 59 - fax : 03 21 00 12 18. Site internet : www.ligne-bcd.com
La réouverture de la ligne TER devrait prendre effet début janvier 2015.

Covoiturage : Afin de vous déplacer sur les sites de l'Université, n'hésitez pas à faire du co-voiturage, n'oubliez pas de vous renseigner malgré tout auprès de votre assurance pour être en règle.

N'hésitez pas non plus à vous rendre sur le site covoiturage.univ-littoral.fr, service numérique de l'ULCO qui permet de mettre en relation des conducteurs et passagers de déplaçant dans une même direction et désireux de partager un véhicule.